

Conditions d'utilisation des contenus du Conservatoire numérique

1- [Le Conservatoire numérique](#) communément appelé [le Cnum](#) constitue une base de données, produite par le Conservatoire national des arts et métiers et protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle. La conception graphique du présent site a été réalisée par Eclydre (www.eclydre.fr).

2- Les contenus accessibles sur le site du Cnum sont majoritairement des reproductions numériques d'œuvres tombées dans le domaine public, provenant des collections patrimoniales imprimées du Cnam.

Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 :

- la réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur ; la mention de source doit être maintenue ([Cnum - Conservatoire numérique des Arts et Métiers - https://cnum.cnam.fr](#))
- la réutilisation commerciale de ces contenus doit faire l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

3- Certains documents sont soumis à un régime de réutilisation particulier :

- les reproductions de documents protégés par le droit d'auteur, uniquement consultables dans l'enceinte de la bibliothèque centrale du Cnam. Ces reproductions ne peuvent être réutilisées, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

4- Pour obtenir la reproduction numérique d'un document du Cnum en haute définition, contacter [cnum\(at\)cnam.fr](mailto:cnum(at)cnam.fr)

5- L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

6- Les présentes conditions d'utilisation des contenus du Cnum sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE

NOTICE DE LA REVUE	
Auteur(s) ou collectivité(s)	Auteur collectif - Revue
Titre	L'Industrie nationale : comptes rendus et conférences de la Société d'encouragement pour l'industrie nationale
Adresse	Paris : Société d'encouragement pour l'industrie nationale, 1949-2003
Collation	167 vol.
Nombre de volumes	167
Cote	INDNAT
Sujet(s)	Industrie
Note	Numérisation effectuée grâce au prêt de la collection complète accordé par la Société d'encouragement pour l'industrie nationale (S.E.I.N.)
Notice complète	https://www.sudoc.fr/039224155
Permalien	https://cnum.cnam.fr/redir?INDNAT
LISTE DES VOLUMES	
	1949, n° 1 (janv.-mars)
	1949, n° 2 (avril-juin)
	1949, n° 3 (juil.-sept.)
	1949, n° 4 (oct.-déc.)
	1949, n° 4 bis
	1950, n° 1 (janv.-mars)
	1950, n° 2 (avril-juin)
	1950, n° 3 (juil.-sept.)
	1950, n° 4 bis
	1951, n° 1 (janv.-mars)
	1951, n° 2 (avril-juin)
	1951, n° 3 (juil.-sept.)
	1951, n° 4 (oct.-déc.)
	1952, n° 1 (janv.-mars)
	1952, n° 2 (avril-juin)
	1952, n° 3 (juil.-sept.)
	1952, n° 4 (oct.-déc.)
	1952, n° spécial
	1953, n° 1 (janv.-mars)
	1953, n° 2 (avril-juin)
	1953, n° 3 (juil.-sept.)
	1953, n° 4 (oct.-déc.)
	1953, n° spécial
	1954, n° 1 (janv.-mars)
	1954, n° 2 (avril-juin)
	1954, n° 3 (juil.-sept.)
	1954, n° 4 (oct.-déc.)
	1955, n° 1 (janv.-mars)

	1955, n° 2 (avril-juin)
	1955, n° 3 (juil.-sept.)
	1955, n° 4 (oct.-déc.)
	1956, n° 1 (janv.-mars)
	1956, n° 2 (avril-juin)
	1956, n° 3 (juil.-sept.)
	1956, n° 4 (oct.-déc.)
	1957, n° 2 (avril-juin)
	1957, n° 3 (juil.-sept.)
	1957, n° 4 (oct.-déc.)
	1957, n° spécial (1956-1957)
	1958, n° 1 (janv.-mars)
	1958, n° 2 (avril-juin)
	1958 n° 3 (juil.-sept.)
	1958, n° 4 (oct.-déc.)
	1959, n° 1 (janv.-mars)
	1959, n° 2 (avril-juin)
	1959 n° 3 (juil.-sept.)
	1959, n° 4 (oct.-déc.)
	1960, n° 1 (janv.-mars)
	1960, n° 2 (avril-juin)
	1960, n° 3 (juil.-sept.)
	1960, n° 4 (oct.-déc.)
	1961, n° 1 (janv.-mars)
	1961, n° 2 (avril-juin)
	1961, n° 3 (juil.-sept.)
	1961, n° 4 (oct.-déc.)
	1962, n° 1 (janv.-mars)
	1962, n° 2 (avril-juin)
	1962, n° 3 (juil.-sept.)
	1962, n° 4 (oct.-déc.)
	1963, n° 1 (janv.-mars)
	1963, n° 2 (avril-juin)
	1963, n° 3 (juil.-sept.)
	1963, n° 4 (oct.-déc.)
	1964, n° 1 (janv.-mars)
	1964, n° 2 (avril-juin)
	1964, n° 3 (juil.-sept.)
	1964, n° 4 (oct.-déc.)
	1965, n° 1 (janv.-mars)
	1965, n° 2 (avril-juin)
	1965, n° 3 (juil.-sept.)
	1965, n° 4 (oct.-déc.)
	1966, n° 1 (janv.-mars)
	1966, n° 2 (avril-juin)
	1966, n° 3 (juil.-sept.)
	1966, n° 4 (oct.-déc.)
	1967, n° 1 (janv.-mars)
	1967, n° 2 (avril-juin)
	1967, n° 3 (juil.-sept)

	1967, n° 4 (oct.-déc.)
	1968, n° 1
	1968, n° 2
	1968, n° 3
	1968, n° 4
	1969, n° 1 (janv.-mars)
	1969, n° 2
	1969, n° 3
	1969, n° 4
	1970, n° 1
	1970, n° 2
	1970, n° 3
	1970, n° 4
	1971, n° 1
	1971, n° 2
	1971, n° 4
	1972, n° 1
	1972, n° 2
	1972, n° 3
	1972, n° 4
	1973, n° 1
	1973, n° 2
	1973, n° 3
	1973, n° 4
	1974, n° 1
	1974, n° 2
	1974, n° 3
	1974, n° 4
	1975, n° 1
	1975, n° 2
	1975, n° 3
	1975, n° 4
	1976, n° 1
	1976, n° 2
	1976, n° 3
	1976, n° 4
	1977, n° 1
	1977, n° 2
	1977, n° 3
	1977, n° 4
	1978, n° 1
	1978, n° 2
	1978, n° 3
	1978, n° 4
	1979, n° 1
	1979, n° 2
	1979, n° 3
	1979, n° 4
	1980, n° 1
	1982, n° spécial

	1983, n° 1
	1983, n° 3-4
	1983, n° 3-4
	1984, n° 1 (1er semestre)
	1984, n° 2
	1985, n° 1
	1985, n° 2
	1986, n° 1
	1986, n° 2
	1987, n° 1
	1987, n° 2
	1988, n° 1
	1988, n° 2
	1989
	1990
	1991
	1992
	1993, n° 1 (1er semestre)
	1993, n° 2 (2eme semestre)
	1994, n° 1 (1er semestre)
	1994, n° 2 (2eme semestre)
	1995, n° 1 (1er semestre)
	1995, n° 2 (2eme semestre)
	1996, n° 1 (1er semestre)
	1997, n° 1 (1er semestre)
	1997, n°2 (2e semestre) + 1998, n°1 (1er semestre)
	1998, n° 4 (4e trimestre)
	1999, n° 2 (2e trimestre)
	1999, n° 3 (3e trimestre)
VOLUME TÉLÉCHARGÉ	1999, n° 4 (4e trimestre)
	2000, n° 1 (1er trimestre)
	2000, n° 2 (2e trimestre)
	2000, n° 3 (3e trimestre)
	2000, n° 4 (4e trimestre)
	2001, n° 1 (1er trimestre)
	2001, n° 2-3 (2e et 3e trimestres)
	2001, n°4 (4e trimestre) et 2002, n°1 (1er trimestre)
	2002, n° 2 (décembre)
	2003 (décembre)

NOTICE DU VOLUME TÉLÉCHARGÉ	
Titre	L'Industrie nationale : comptes rendus et conférences de la Société d'encouragement pour l'industrie nationale
Volume	1999, n° 4 (4e trimestre)
Adresse	Paris : Société d'encouragement pour l'industrie nationale, 1999

Collation	1 vol. (30 p.) : ill. ; 30 cm
Nombre de vues	32
Cote	INDNAT (165)
Sujet(s)	Industrie
Thématique(s)	Généralités scientifiques et vulgarisation
Typologie	Revue
Langue	Français
Date de mise en ligne	03/09/2025
Date de génération du PDF	08/09/2025
Recherche plein texte	Non disponible
Permalien	https://cnum.cnam.fr/redir?INDNAT.165

Note d'introduction à [l'Industrie nationale \(1947-2003\)](#)

[L'Industrie nationale](#) prend, de 1947 à 2003, la suite du [Bulletin de la Société d'encouragement pour l'industrie nationale](#), publié de 1802 à 1943 et que l'on trouve également numérisé sur le CNUM. Cette notice est destinée à donner un éclairage sur sa création et son évolution ; pour la présentation générale de la Société d'encouragement, on se reportera à la [notice publiée en 2012 : « Pour en savoir plus »](#)

[Une publication indispensable pour une société savante](#)

La Société, aux lendemains du conflit, fait paraître dans un premier temps, en 1948, des [Comptes rendus de la Société d'encouragement pour l'industrie nationale](#), publication trimestrielle de petit format résumant ses activités durant l'année sociale 1947-1948. À partir du premier trimestre 1949, elle lance une publication plus complète sous le titre de [L'Industrie nationale. Mémoires et comptes rendus de la Société d'encouragement pour l'industrie nationale](#).

Cette publication est différente de l'ancien [Bulletin](#) par son format, sa disposition et sa périodicité, trimestrielle là où ce dernier était publié en cahiers mensuels (sauf dans ses dernières années). Elle est surtout moins diversifiée, se limitant à des textes de conférences et à des rapports plus ou moins développés sur les remises de récompenses de la Société.

[Une publication qui reflète les ambitions comme les aléas de la Société d'encouragement](#)

À partir de sa création et jusqu'au début des années 1980, [L'Industrie nationale](#) ambitionne d'être une revue de référence abordant, dans une sélection des conférences qu'elle organise — entre 8 et 10 publiées annuellement —, des thèmes extrêmement divers, allant de la mécanique à la biologie et aux questions commerciales, en passant par la chimie, les différents domaines de la physique ou l'agriculture, mettant l'accent sur de grandes avancées ou de grandes réalisations. Elle bénéficie d'ailleurs entre 1954 et 1966 d'une subvention du CNRS qui témoigne de son importance.

À partir du début des années 1980, pour diverses raisons associées, problèmes financiers, perte de son rayonnement, fin des conférences, remise en question du modèle industriel sur lequel se fondait l'activité de la Société, [L'Industrie nationale](#) devient un organe de communication interne, rendant compte des réunions, publiant les rapports sur les récompenses ainsi que quelques articles à caractère rétrospectif ou historique.

La publication disparaît logiquement en 2003 pour être remplacée par un site Internet de même nom, complété par la suite par une lettre d'information.

Commission d'histoire de la Société d'Encouragement,

Juillet 2025.

Bibliographie

Daniel Blouin, Gérard Emptoz, [« 220 ans de la Société d'encouragement »](#), Histoire et Innovation, le carnet de recherche de la commission d'histoire de la Société d'encouragement, en ligne le 25 octobre 2023.

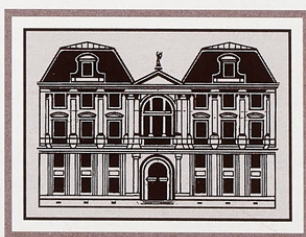
Gérard EMPTOZ, [« Les parcours des présidents de la Société d'encouragement pour l'industrie nationale des années 1920 à nos jours. Deuxième partie : de la Libération à nos jours »](#), Histoire et Innovation, carnet de recherche de la commission d'histoire de la Société d'encouragement pour l'industrie nationale, en ligne le 26 octobre 2024.

L'INDUSTRIE NATIONALE

SPI

Société d'utilité publique fondée en 1801

SOCIÉTÉ D'ENCOURAGEMENT
POUR L'INDUSTRIE NATIONALE



Quatrième trimestre 1999

PUBLICATION SOUS LA DIRECTION DE MONSIEUR ROGER BEL
VICE -PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ

S O M M A I R E

Éditorial du Président Mousson..... p. **3**

Cérémonie de remise des Chaptal 1999 p. **4**
Le mercredi 24 novembre 1999

La Vie Industrielle :

– Les Nominations dans l'Ordre de la Légion d'honneur
et dans l'Ordre national du Mérite des membres de la SPI :
Messieurs Raymond Saint-Paul
Jean-François Bège
Michel Dutrus..... p. **25**

– Site Web..... p. **28**

Les textes paraissant dans *L'Industrie Nationale* n'engagent pas la responsabilité de la société quant aux opinions exprimées par les auteurs.

É D I T O R I A L

LA MONTÉE irrésistible du recours préférentiel à la voie pénale plutôt qu'à la voie civile pour obtenir des indemnisations réparatrices, inquiète, si l'on en croit les médias. Cette pratique contribue au développement dans le pays d'une ambiance morbide de délation, d'angoisse et de faute. Pour obtenir la réparation, il faut ensuite que le quidam dénoncé, mis au pilori médiatique, soit personnellement condamné à une peine quelconque.

Toute personne qui porte un titre ou qui statutairement représente une personne morale dans la vie civile se trouve en plus investie sans en avoir conscience d'une responsabilité générale, soit par présomption simpliste soit insidieusement par une des innombrables lois de circonstance et de leurs décrets bureaucratiques d'application. L'esprit de suspicion se complète par un nouvel adage « responsable donc coupable ». Dans notre système culturel, au-delà de la bravade de certains, il faut avoir la peau vraiment épaisse pour ne pas ressentir l'infamie, le déshonneur, la flétrissure d'une condamnation pénale.

Les chefs d'entreprises ne sont plus les seuls sur ce point à subir ce qu'il faut bien appeler l'horreur pénale. Ce n'est cependant pas une consolation, mais c'est pour eux l'espoir que le législateur va enfin se mobiliser. Des juges du pénal les y engagent, les maires appellent au secours.

Le Sénat s'en est saisi. S'agit-il seulement de protéger les élus par une nouvelle loi discriminatoire vis-à-vis du reste de la population ou de légiférer sur le cas général qui s'appliquerait à toutes les situations similaires, celle du Supérieur de congrégation ou de couvent, celle du Président d'association, de fondation, de syndicat, celle du chef d'entreprise, du directeur d'école, du Président d'université... ?

Les usages et les façons d'être et d'agir sont en forte mutation, toutes les Sociétés en sont bou-

leversées. Cette évolution des esprits est probablement porteuse de progrès mais aussi d'abus, que la médiatisation dissémine en temps réel sur l'ensemble de la planète.

Le législateur devra s'adapter à un rythme nouveau pour suivre l'évolution et avoir une stratégie d'anticipation pour protéger ses citoyens. Il ne s'agit pas cependant de les étouffer sous les textes, comme c'est actuellement, mais d'établir un cadre juridique constamment adapté, clair et facilement consultable, comme le furent les codes Napoléon.

La constitution de ceux-ci a été facilitée par le vide juridique issu de la Révolution et par le rejet de ses textes de circonstance. Il est sans doute difficile de faire un tel vide, hors révolution, mais il serait relativement facile d'émonder les textes existants, en déclinant le concept de la mort programmée de ceux-ci.

La mort légale de la loi, des décrets, des règlements est préférable à leur maintien même s'il sont réputés en désuétude. Leur accumulation juxtaposant l'anachronique et l'actuel pollue la vie professionnelle et fait craindre les pièges.

Le législateur, pour s'obliger à accomplir sa mission d'émondage des textes inutiles ou inadaptés peut donner à ceux-ci une limite générale de vie : vingt ans, par exemple, pour la loi. Ce qui signifie que les lois deviennent automatiquement caduques à l'échéance de cette durée, sauf si elles sont votées à nouveau ou si elles sont intégrées dans un code cohérent et facilement consultable.

L'essor industriel de la France a été facilité par la publication des codes consulaires et impériaux. Adaptons et clarifions notre législation, allégeons les règlements pour faciliter l'initiative, la prise de risque et la création d'emplois.

BERNARD MOUSSON
Président

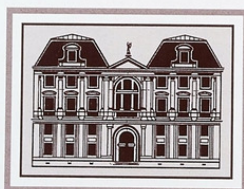
INDUSTRIE NATIONALE

DEPUIS sa création la Société publie un bulletin qui a pris un jour le nom d'un ouvrage de Chatpal « Industrie Nationale ». Comme la nature de ses contenus, sa périodicité a varié au cours des temps. Aujourd'hui, elle est trimestrielle au prix d'un effort à la mesure de la renaissance de la Société.

La collection des bulletins est complète depuis l'origine jusqu'à nos jours et figure dans de nombreuses bibliothèques. Elle relate l'activité de la Société, sauf pour une période de l'occupation pour des raisons que nos lecteurs imaginent, mais aussi pour les années qui suivent la libération, où la pénurie de papier a joué un rôle. Durant ces années, la Société a eu une activité positive non négligeable, qu'il paraît nécessaire de faire connaître. Aussi sur les quatre numéros 2000, deux seront consacrés à cette période et assureront ainsi la connaissance de la Société et de l'Industrie Française durant les deux cents ans qui nous séparent des fondateurs. Les deux autres numéros seront consacrés aux questions d'actualité.

ROGER BEL

*Directeur de la publication
Vice-Président de la S.P.I.*



CÉRÉMONIE DE REMISE DES CHAPTAL

LE MERCREDI 24 NOVEMBRE 1999



JEAN BURELLE

Président Directeur Général
Plastic Omnium

Chaptal des Arts Mécaniques

PASCAL BRANDYS

Président Directeur Général
Genset SA

Chaptal des Arts Chimiques

GÉRARD CHANCEREUL

Président Directeur Général
Sté Lambert - Dodard - Chancereul
« Poulets de Loué »

Chaptal de l'Agriculture

JEAN-CLAUDE DECAUX

Président Directeur Général
Groupe Decaux

Chaptal des Arts Économiques

PHILIPPE FORIEL-DESTEZET

Président Directeur Général
Groupe Adecco

Chaptal du Commerce, Transport, Tourisme, Outre-Mer

PHILIPPE LEVAUX

Président de la Fédération
de l'Industrie Européenne
de la Construction

Chaptal des Constructions et Beaux-Arts

LINH NUYEN

Président Directeur Général
Picogiga

Chaptal des Arts Physiques

ODILE JACOB

Président Directeur Général
les Éditions Odile Jacob

Chaptal des Arts de la Communication et de la Formation

PIERRE FABRE

Président Directeur Général
Groupe Fabre

Chaptal de l'Industrie

ALLOCUTION D'OUVERTURE DES CHAPTAL 1999 DU PRÉSIDENT BERNARD MOUSSON

La quatrième cérémonie des Chaptal de l'Industrie, s'est tenue le 24 novembre 1999, Jean-François Bège, Chaptal de la Communication 1996, a accepté une nouvelle fois de présenter les récipiendaires 1999. Il cède tout d'abord la parole au président de la Société d'encouragement, qui après avoir salué ses hôtes et leurs invités rappelle que la Société est l'héritière de la Société d'encouragement pour le commerce, l'industrie et l'agriculture des États de Bretagne, créée en 1758 et dissoute sous la Terreur. Il évoque la situation industrielle : « En raison des monopoles octroyés par la puissance publique, des privilèges d'état des uns et des autres, des réglementations absurdes et tatillonnes, des interdits arbitraires, des contrôles inquisiteurs sans fin, de l'argent des contribuables engloutis dans des projets dispendieux, des chasses aux sorcières engagées contre des industriels performants contraints de quitter le pays pour Londres, la Suisse, la Hollande, ... notre industrie, brisée dans son élan, ne s'est pas développée. » Le Président précise, pour éviter tout malentendu, qu'il décrit seulement ce qui, sous l'Ancien régime, a conduit droit à la Révolution de 1789, puis il continue :

SOUS LE CONSULAT, l'Empire et la Restauration, dans un grand effort mobilisateur lancé par la Société d'encouragement, aidant les inventeurs, soutenant les projets industriels, invitant au retour les industriels chassés, attirant sur notre territoire les techniciens, les ingénieurs et les industriels anglais, belges, suisses, allemands et américains, notre industrie nationale a pris enfin son véritable essor ... Le fonctionnement des entreprises du dix-neuvième siècle ne ressemble en rien, avec l'image abominable qu'en ont accréditée les romans noirs de seconde zone et les thuriféraires du collectivisme. »

En ce jour d'anniversaire de la Charte des Droits de l'enfant, le Président évoque le cas des enfants travaillant dans les manufactures dépeints comme sur-exploités et sans protection. Il montre le développement spontané de contre-pouvoirs pour veiller sur ces enfants, les loger et les nourrir, il évoque notamment la création par la Société d'encouragement de la « Société pour la Protection des enfants travaillant dans les manufactures » qui suscite et coordonne les milliers initiatives, qui sont probablement les premières reconnaissances de droits aux enfants ou plus exactement la première reconnaissance au monde, des devoirs de chacun envers les enfants.

Il note que malgré l'échec et l'effondrement des régimes marxistes européens, leurs théories n'ont pas été délaissées et qu'à contre-emploi, elles ont retrouvé une nouvelle jeunesse. « Marx est devenu le maître à penser de toute une génération de néo-entrepreneurs russes, ukrainiens, moldaves... qui, se voulant des

libéraux orthodoxes, puisent les règles de l'économie de marché, dans les descriptions sulfureuses qu'il en a donné ... »

La France n'est pas épargnée « Parce que la désinformation marxiste s'est banalisée et imprègne la population. On plonge dans un même sac d'opprobre les spéculateurs, les rentiers, les usuriers, les mafieux, les fraudeurs, les escrocs, les raquetteurs et les victimes raquettées traitées en l'occurrence de corrupteurs, les bénéficiaires des fonds de pensions et des stocks options, les investisseurs et les employeurs. Ces derniers parce qu'ils sont facilement identifiables sont les boucs émissaires désignés sur lesquels s'accumulent les vexations, les inquisitions et les entraves... »

« L'information vraie doit balayer la désinformation pour que les femmes et les hommes de projets soient respectés pour ce qu'ils sont des constructeurs qui créent de la vraie richesse et la distribue... »

« Le bicentenaire de la Société fera connaître ce que sont les ressorts véritables des industriels porteurs de progrès. Je pense à cet instant à ce grand patron, qui non seulement a créé des milliers d'emplois et a rendu aux consommateurs des services insignes. Aujourd'hui, il consacre la totalité de ce que lui a donné sa vie d'industriel, après passage du fisc, à construire un hôpital pour sauver des vies. Il renoue avec les grandes initiatives similaires du XIX^e siècle... » Le Président conclut : « Rappelez-vous ce que d'Alembert disait aux industriels : "Vous valez mieux que ce que vous croyez", j'ajoute : "soyez les premiers à sortir de la désinformation !!" »

DISCOURS DE PIERRE BELLON CHAPTAL DE L'INDUSTRIE 1998 PARRAIN DE LA PROMOTION 1999

« Mesdames, Messieurs, Chers Amis, mon Cher Président,

JE VEUX à nouveau remercier la Société d'encouragement pour l'industrie nationale pour l'action qu'elle conduit en faveur de l'industrie, du service et du commerce. Aujourd'hui vous honorez des entrepreneurs français parmi les plus prestigieux et d'abord Pierre Fabre auquel je veux m'adresser malgré qu'il ne soit pas là.

Cher Ami, parti de rien ou de presque rien, c'est à dire d'une petite pharmacie à Castres, vous avez inventé un produit qui s'appelle le Cyclo 3. Il a eu un succès fulgurant, et en moins de 40 ans vous avez construit le deuxième laboratoire français privé, qui fait aujourd'hui environ 7 milliards et demi de chiffre d'affaires et qui emploie 8 000 personnes.

Ce qui est également essentiel pour vous, c'est votre passion pour votre ville et votre région. Vous avez, pour elles, multiplié les initiatives : création d'une maison du Tarn à Paris, création d'un département d'Institut Universitaire de Technologie en génie chimie et puis reprise du club « Castres Olympique ». Aussi n'est-il pas étonnant que l'on vous surnomme le pilier de Castres et le parrain du sud-ouest.

Comme la plupart des Chaptal de ce soir, Pierre Fabre défend bec et ongles son indépendance, il est remarquable qu'il possède toujours 98 % de l'entreprise qui porte son nom. Il a réussi ou il est en train de réussir, ce qui est le plus difficile pour un chef d'entreprise, c'est d'assurer sa propre succession. A ce sujet, si j'ai bien compris pour que son entreprise ait les moyens éventuellement d'augmenter son capital, il envisage de céder 30% de son capital à une fondation, qui permettra à l'entreprise de conserver son indépendance, cela mérite d'être salué.

Tous les chefs d'entreprise qui ont créé leur entreprise, comme ceux qui sont ici, ont à la fois un problème patrimonial et aussi un problème de succession.

Dirigeant d'une entreprise en Société Anonyme, Pierre Fabre est en train de la transformer en Société à Conseil de surveillance et à directoire, lui gardant la présidence du Conseil de surveillance et Jean-Luc Bélingard, qui est là, à qui je remettrai le Chaptal de l'Industrie, devenant le Président du directoire.

Pour ceux qui connaissent Pierre Fabre, c'est certes un chef d'entreprise mais c'est aussi un homme enthousiaste, bon vivant, généreux, passionné et je lui dit : Pierre votre réussite est exemplaire et en mon nom personnel et au nom de tous les entrepreneurs de France, je vous adresse mes plus sincères félicitations.

Je voudrais également féliciter les autres Chaptal, pour la haute récompense qu'ils ont obtenue, qui est la plus prestigieuse distinction de leur domaine professionnel. La plupart d'entre eux sont mes amis. Connaissant personnellement leur histoire et leur réussite, je puis affirmer que cette femme et ces hommes ont supporté, dans notre pays et surtout au-delà de nos frontières, le prestige et le renom de la France, je crois qu'on peut les applaudir très chaleureusement.

Le Président Mousson attendait peut être un large développement sur la Société française actuelle, sur la façon dont elle est dirigée mais comme je l'ai déjà fait l'année dernière et que ça n'a pas beaucoup changé depuis, je pense que ce n'est pas la peine que je recommence.

Simplement, je voudrais rappeler en terminant que ce sont des entrepreneurs comme ceux que l'on honore ce soir, que ce sont les seules entreprises privées qui ont permis aux français d'améliorer leur pouvoir d'achat depuis 30 ans. J'ajoute que c'est grâce aux citoyens mais aussi beaucoup grâce aux entreprises et aux revenus qu'elles ont distribués que l'État se permet de dépenser joyeusement les sommes qu'on lui a données. Quand on dit qu'ils nous font des cadeaux,

ça me fait sourire car si nous n'étions pas là, ils n'existeraient pas, car il n'y aurait pas de dépenses publiques possibles.

Je ne veux pas m'énervier mais il ne faut pas oublier qu'en France par rapport à la moyenne européenne, nous avons 50 % de plus de fonctionnaires. Alors à la limite, on pourrait s'attendre à ce que les pouvoirs politiques et ceux de l'État nous soient reconnaissants puisque c'est nous qui les faisons vivre. Et bien pas du tout, au lieu de reconnaître loyalement nos mérites, ils ne tiennent aucun compte de nos propositions, ils nous imposent une fiscalité totalement confiscatoire. Nous sommes les champions d'Europe et les champions du monde de la fiscalité

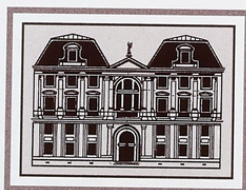
Ils parachutent des lois sans tenir compte des réalités, qui de ce fait sont totalement incohérentes et inapplicables dans les entreprises. C'est la situation actuelle. Je dirai malgré tout, il faut que nous restions optimistes, pourquoi je le suis ? Parce que je pense que l'exception française dans ce domaine aura une fin pas trop lointaine.

Dans un marché uni, on se demande comment certains peuvent encore imaginer continuer à imposer aux seuls français des pénalisations exceptionnelles. Exemples: nous avons plus de fonctionnaires que les autres, le poids des charges de l'État est le plus important, les administrations publiques et les services

publics représentent environ 15 % de la totalité des travailleurs salariés. En 98, dans le secteur public, il y a eu deux fois plus de grève que dans le privé. Ce qui fait en proportion, j'ai fait le calcul, douze fois plus de grève, dans le secteur public que dans le privé. De plus, nous sommes l'un des seuls pays où il n'y a pas un service minimum. Alors, j'affirme que l'exception française ne pourra plus durer très longtemps, car l'Europe, c'est clair, sur ce point là, est l'avenir de la France. Soyons optimistes !!

Enfin je vous dirais Chère Madame et Messieurs les Chaptal, soyez fiers de ce que vous faites, car je constate que dans vos entreprises, quand il y a des sondages, votre personnel, vos employés disent « ... au total, nous sommes assez contents de notre entreprise ». Et quand on leur parle de ceux qui les dirigent, les entrepreneurs comme vous, ils ajoutent, « ce sont eux qui travaillent le plus, ils sont courageux, on n'aimerait pas être à leur place, finalement, ils sont même sympathiques », ça veut dire que les deux tiers des français pensent que vous êtes de bons employeurs et de bons patrons.

Alors soyez fiers, malgré tout ce que certains hommes politiques disent de vous, soyez fiers car vous êtes les seuls dans ce pays à créer de la richesse et des emplois et c'est vous, qui en réalité faites le développement économique et social de la France. Soyez fiers et merci. »





Pierre Bellon
Chaptal de l'Industrie 1998
Parrain de la Promotion 1999



Pierre Fabre
Chaptal de l'Industrie 1999

Les Chaptal 1999





PIERRE ET JEAN BURELLE CHAPTAL 1999 DES ARTS MÉCANIQUES



ON PARLE de la génération de 68, mais moins de celle de la revanche, qui a reconstruit le pays après la Libération. Elle s'est engagée dans l'innovation industrielle avec une âme de gagnneur et a donné à la France, une cohorte de champions industriels. Pierre Burelle est de cette ardente légion, avec dans son cœur, la mémoire d'un père mort au champ d'honneur. C'est comme ingénieur de fabrication, qu'il fait ses premières armes au « Carbone Lorraine » avec en poche, comme son défunt père, le Diplôme de l'excellente « École Supérieure de Chimie industrielle de Lyon ». Il intègre ensuite comme ingénieur commercial la Compagnie de Saint-Gobain, Chauny et Cirey.

En 1946, il sait fabriquer et vendre, il croit à l'avenir d'un matériau encore nouveau : le plastique. Alors sans un sou vaillant, il crée sa propre Société, dont il n'aura au départ que 5 % du capital. Les 95 autres % vont à un industriel du jouet, qui apporte le capital minimum de la Société, qu'elle utilise à l'achat d'une presse. Il lui loue aussi une cave pour créer le premier atelier. Pierre Burelle rachètera par la suite les parts de son associé.

Vingt ans après Jean Burelle entre dans la Société, il a fait ses études à Zurich, parle plusieurs langues et est animé de la même passion industrielle que son père. Audace stratégique, intelligence des alliances, opportunisme des circonstances sont au blason de Pierre et Jean Burelle, vertus cardinales avec lesquelles ils conduisent l'épopée de Plastic Omnium. Ils se soumettent aux exigences de la clientèle qu'ils servent en se diversifiant, ils vont aussi vers elle en créant des lignes de produits, ils la satisfont en menant une politique de quantité totale.

Hier un atelier dans une cave, aujourd'hui plus de 50 usines, dans le monde. Hier trois ouvriers aujourd'hui plus de 10 000 employés. Un C.A. en franc constant hier de 20 700 Frs., aujourd'hui plus de 60 milliards de Frs.

Trois grands secteurs : les équipements automobiles, le mobilier urbain, qui a révolutionné l'enlève-

ment des déchets, enfin le secteur médical, qui est le résultat de la maîtrise de la qualité totale par le groupe. Plastic Omnium garde comme vigie sa politique de diversifications en créant 3 P, « Produits Plastiques Performants » qui s'est lancé dans le jouet. Elle s'est enfin engagée dans un secteur avenir : le recyclage des plastics hors d'usage.

Croissance interne importante mais aussi croissance externe pour acquérir des savoir-faire technologiques mais aussi des réseaux de vente pour atteindre des marchés étrangers, il ne s'agit plus seulement de revanche, mais bien de l'esprit de conquête aux horizons mondiaux, pour un matériau à qui l'entreprise a contribué à lui donner des lettres de noblesse.

Sur proposition du Comité des Arts mécaniques, la Société d'encouragement pour l'industrie nationale est heureuse pour la première fois de pouvoir remettre le même jour un « Chaptal » à Jean Burelle qui a engagé l'entreprise dans la conquête des marchés mondiaux et qui aujourd'hui tient la barre et un Chaptal à Pierre Burelle le visionnaire, le fondateur !! Le Président Pierre Bellon félicite chaleureusement les deux lauréats.

Le Président Jean Burelle intervient alors : « Il m'est particulièrement agréable de venir en tant que Président de la Compagnie Plastic Omnium recevoir des mains de mon ami Pierre Bellon, le Chaptal des Arts Mécaniques, décerné par la Société d'encouragement pour l'industrie nationale.

Je voudrais saluer tout particulièrement à cette occasion, outre Pierre Bellon avec lequel j'ai des relations très amicales, mes deux prédécesseurs, dans le Chaptal de la Mécanique, Madame Martine Clément et Monsieur François Delachaux, avec lesquels j'ai le plaisir d'œuvrer dans le cadre du Clifa (Comité de Liaison des Industries fournisseurs de l'industrie automobile) ainsi que mes amis, Jean-Claude Decaux et Philippe Foriel-Destezet.

Grâce à votre Société, me voilà hissé pour quelques instants à leur hauteur. Après ces trépides remerciements, permettez-moi de vous dire quelques mots de

Plastic Omnium et vous faire part de réflexions personnelles.

La Compagnie Plastic Omnium créé par Pierre Burelle, mon père, ici présent il y a 52 ans, en 1947 dans une cave à Paris rue du Louvre, et que j'ai l'honneur de diriger depuis 12 ans, emploie 8 000 personnes dont 50 % en France et 50 % à l'étranger, et réalisera en 1999 en Chiffre d'Affaires d'environ 8,7 milliards de Francs dont près de 70% à l'étranger.

La Compagnie Plastic Omnium a trois métiers :

— les équipements pour l'industrie automobile (70% du CA) avec deux spécialités mondiales :

- les systèmes à carburant
- les équipements extérieurs (pare-chocs, ailes et hayons arrière de voiture).

Le phénomène de substitution des matières plastiques, la globalisation et enfin l'évolution vers les modules nous amène à avoir une croissance très rapide de notre chiffre d'affaires avec des investissements lourds, à mondialiser nos sites de production et à présenter aux constructeurs une offre toujours plus complète dans le domaine des systèmes et des modules.

— les plastiques performants représentent 12% de notre Chiffre d'Affaires.

— et les systèmes urbains (18% de notre CA) : principalement les conteneurs pour la collecte pour les ordures ménagères où nous sommes n°1 mondial.

Une réflexion plus personnelle sur l'industrie. Il n'y a pas d'industrie sans entrepreneur. C'est tout le mérite des créateurs comme Pierre Burelle et mes amis Jean-Claude Decaux et Philippe Foriel-Destezet, que d'avoir créé. Permettez-moi d'ajouter, qu'il n'est pas toujours simple de poursuivre.

Ma deuxième remarque va vers l'industrie en France. Son existence en tant que centre de décision n'est pas gravé dans le marbre. Je rappelle que les régions ou les pays peuvent mourir dans un domaine industriel donné et les exemples ne manquent pas. Il appartient à l'État, en tant que nation organisée, de créer dans ce pays les conditions structurelles à son épanouissement et je ne parle pas uniquement d'infrastructures ou de fiscalité. Si les industries doivent être compétitives, l'État se doit de s'impliquer également dans cette stratégie.

C'est le mérite actuel de la Société d'encouragement pour l'industrie nationale que de reconnaître l'entrepreneur et ses efforts. Qu'elle en soit remerciée. »



PASCAL BRANDYS CHAPTAL 1998 DES ARTS CHIMIQUES



Pascal Brandy, ancien élève de L'école Polytechnique et Ingénieur des Ponts et Chaussées est titulaire d'un Master en Systèmes Économiques obtenu à l'Université de Stanford. De retour en France, il passe une année à la Direction Générale de l'Industrie, puis part pour le Japon en 1986 comme fondateur et directeur du fonds de capital risque UNIHON devenue filiale du Crédit Agricole en 1989.

En 1988, on le retrouve Directeur Associé du fonds de capital risque EUROCONTINENTAL VENTURES à Londres où il participe à la création de plusieurs sociétés européennes de biotechnologies. Il est co-fondateur avec le Professeur Marc Vasseur de l'Université Paris VII en 1989 de la société GENSET, dont il est le Président Directeur Général depuis cette date. Elle est dédiée à la découverte, au développement et à la commercialisation de produits fondés sur l'ADN ainsi qu'à des recherches en génétique. GENSET s'est ainsi engagé dans la fourniture aux sociétés pharmaceutiques d'informations génomiques brevetées, pertinentes pour la mise au point de médicaments nouveaux. Le portefeuille d'opportunités industrielles que GENSET propose à ses partenaires comprend ses programmes de découverte de gènes associés aux maladies psychiatriques et cardio-vasculaires ainsi qu'à l'obésité, ses études pharmacogénomiques sur les réponses des patients et sa base de données de protéines sécrétées.

En dix années, GENSET, leader européen de la génomique est devenu un groupe mondial qui compte plus de 500 collaborateurs et dont l'effectif R&D, qui a doublé depuis le début de 1997, atteint désormais 350 chercheurs. Sous l'impulsion de Pascal Brandy, GENSET a su s'internationaliser en intégrant certains des scientifiques et universitaires les plus brillants du domaine, en nouant des alliances avec 7 groupes pharmaceutiques, en créant une filiale (GENSET CORPORATION) en Californie tandis que la Division Oligonucléotides, premier producteur mondial de l'ADN synthétique, implantait des unités de production en Asie du Sud-Est (Kyoto et Singapour). Les derniers dix mois ont vu GENSET remporter des succès marquants parmi lesquels on peut citer notamment :

- La découverte, en collaboration avec SYNTHELABO, de gènes majeurs impliqués dans le cancer de la prostate ;
- Une joint-venture avec le Royal College of Surgeons in Ireland (RCSI) pour réaliser la première étude génomique humaine à grande échelle dans le domaine des maladies cardio-vasculaires ;
- Une collaboration avec la Faculté de Médecine de l'Université John Hopkins (USA) sur l'identification des gènes de susceptibilité à la schizophrénie ;
- L'accord avec ALGENE BIOTECHNOLOGY (Canada) pour la découverte des gènes responsables de la maladie d'Alzheimer ;
- Une collaboration supplémentaire dans le nouveau domaine de la pharmacogénomique avec le Groupe PHARMACIA & UPJOHN ;

- L'introduction au Centre de Recherche d'Evry de nouvelles techniques pour la cartographie, le séquençage, le génotypage et l'analyse biostatistique.

Pascal Brandy est aussi Président et co-fondateur de BIOTECH, association professionnelle créée en 1997 dont l'objectif est de relancer et de développer l'industrie française des biotechnologies. Il a reçu en 1999 le prix « Outstanding Service to Biotechnology Award » lors de la 7^e Conférence Annuelle de l'European Life Sciences Partnering Foundation.

Sur rapport du Président Daniel Decroocq et présentation du Comité des Arts Chimiques, la Société d'encouragement Pour l'Industrie nationale a nommé Pascal Brandy Chaptal 1999. Le Président Pierre Bellon en le félicitant lui remet les insignes du Chaptal 1999, qu'il a mérité.

« Je suis très heureux, déclare alors Pascal Brandy, d'être parmi vous et qui plus est, comme lauréat. La remise du Chaptal des arts chimiques à un non-chimiste mais à un biotechnologiste illustre sans doute l'importance de la vision et du non-conformisme dans la création d'activités industrielles nouvelles. »

Lorsque j'ai co-fondé l'entreprise Genset il y a dix ans, mon associé et ami, le biologiste Marc Vasseur et moi-même n'étions sûrs que d'une seule chose : la molécule d'ADN allait être au centre d'une révolution industrielle par des applications allant de simples réactifs de recherche, à de nouvelles générations de médicaments. Les exceptionnels progrès de la chimie des acides nucléiques permettaient pour la première fois d'envisager de synthétiser et d'analyser cette molécule à des échelles jusqu'alors insoupçonnées. Dix ans plus tard, le pari a été réussi. Genset est le premier producteur mondial d'ADN synthétique.

Disposant d'unités de production à Paris, San Diego, Kyoto et Singapour, Genset fournit de par le monde des dizaines de milliers de chercheurs, biologistes, médecins et cliniciens pour toutes les applications de cette extraordinaire molécule. Genset a synthétisé grâce à des technologies extrêmement performantes et brevetées des millions de fragments d'ADN - les oligonucléotides. Ces fragments mis bout à bout représentent environ le tiers de la totalité du génome humain. Avec l'amélioration constante des méthodes de production, et tout particulièrement l'automatisation de la synthèse en phase solide, l'industrie de l'ADN de synthèse maintient une croissance exceptionnelle de l'ordre de 100 % par an en volume et 50 % en valeur. Genset est fière de disposer dans ce secteur de la première part de marché mondiale et de la plus forte croissance.

Nous n'avons pas voulu nous limiter à cette application. Conscients que l'analyse de l'ADN constituait une des plus extraordinaires aventures de notre temps, nous avons imaginé d'en faire aussi une aventure industrielle française. Genset a ainsi créé en 1994 le premier laboratoire industriel de séquençage de l'ADN en France capable à l'époque

de lire jusqu'à un million de bases du code génétique par jour. Aujourd'hui les capacités ont été multipliées par dix et Genset dispose d'une plate-forme technologique complète où 520 personnes, dont 300 en recherche et développement, allient synthèse, séquençage, cartographie, génotypage, biostatistique et bioinformatique pour identifier les gènes et les applications médicales. Forte d'accords avec sept entreprises européennes d'une toute nouvelle industrie ; la génomique. Peu de chimistes auraient en effet pu imaginer en 1989 que la croissance complète du génome humain serait à notre portée dix ans plus tard et que l'identification de certains gènes donnerait les clés pour le traitement de maladies aussi diverses que le cancer de la prostate et la schizophrénie. C'est pourtant aujourd'hui chose faite et c'est la conséquence de leurs travaux fondamentaux, de la volonté et du travail d'équipes diversifiées rassemblant ingénieurs, médecins, biologistes, informaticiens et chimistes comme celle de Genset.

Je voudrais maintenant vous indiquer brièvement ce qui, d'après-moi, a fait la réussite de Genset :

—Tout d'abord, l'existence d'une équipe complète au départ avec des talents techniques mais aussi managériaux.

C'est très important car, trop souvent en France, les projets et les entreprises sont trop chargés en technique et trop faibles en finance ou en marketing.

—Deuxièmement, une grande souplesse stratégique et d'exécution. Genset a connu des échecs, je n'ai pas honte de le dire, mais tout au moins avons-nous su les reconnaître à temps et réorienter notre stratégie suffisamment tôt ?

—Enfin, l'action et l'ouverture internationale. Même si notre objectif était et reste de développer une entreprise Française, nos implantations commerciales dans le monde entier et nos coopérations avec l'école russe de chimie des acides nucléiques, pour ne citer que deux exemples, ont joué un rôle fondamental dans notre croissance et nos résultats.

Pour conclure, je voudrais vous remercier d'avoir mis à l'honneur l'innovation, la créativité et l'esprit d'entreprise en me choisissant comme lauréat 1999. C'est bien entendu une équipe passionnée que vous récompensez, dont beaucoup sont ici présents. Leur message est simple ; « entrepreneurs, osez ! Vous en retirerez de grandes satisfactions et vous serez plus utiles que jamais pour la société. »

GÉRARD CHANCEREUL CHAPTAL 1999 DE L'AGRICULTURE ET DES INDUSTRIES AGRO-ALIMENTAIRES



Gérard Chancereul est le Président Directeur Général de L.D.C., qui est le groupe de volailliers français le plus important, il est localisé à Sablé dans la Sarthe. Plus de 8.000 salariés, travaillent sur les 16 sites industriels (dont 3 à l'étranger : Espagne, Chine) transformant et commercialisant chaque année sur une surface industrielle de 128.000 m², 200 000 tonnes de volailles sous toutes leurs formes, produisant un chiffre d'affaires de 5,5 milliards de Francs.

Gérard Chancereul, né en 1938 en Mayenne dans une famille modeste est l'exemple type du self-made man. Après une scolarité primaire qui l'amène au Certificat d'Études Primaires en 1952, faute d'argent, contraint d'arrêter ses études, il entre directement dans la vie professionnelle. Engagé comme simple tâcheron par le volaillier local Dodard. Il restera toute sa vie, dans ce métier. Grâce à son caractère, sa volonté, son courage, son travail, son intelligence, sa clairvoyance, sa perspicacité, il s'élèvera jusqu'aux cimes de sa profession.

Tâcheron en 1952, il devient en 1956 : Chef d'équipe. Puis de 1958 à 1960 : il fait la campagne d'Algérie où il gagne la Croix du Combattant. A son retour, il se marie avec Jeanine Chalot avec qui depuis il partage sa vie familiale et aussi professionnelle. Ils

auront deux garçons qui poursuivront des études supérieures (Médecine, Commerce).

Gérard Chancereul en 1964 devient actionnaire de l'entreprise, qui prend le nom de Dodard-Chancereul, spécialisée dans le canard avec 20 salariés. La Société s'associe en 68 puis après 3 ans fusionne avec la maison LAMBERT devenant L.D.C. « Lambert-Dodard-Chancereul », à Saint-Denis d'Anjou en Mayenne.

De 1970 à 1984 : période de croissance interne et externe de L.D.C. avec installation à Sablé, création du centre d'abattage et de transformation des volailles réputées de Loué (Sarthe), le groupe fait l'acquisition de la Société MATHEY, volaillier en Bresse. En 1987, L.D.C. ouvre son capital à trois organismes financiers.

De 1989 à 1995, L.D.C. met en service des unités nouvelles et prend la majorité dans diverses sociétés (Toque Angevine, Guillet, Bidou, CEPA, Palmid'Or L.D.C.. Installe de l'unité de produits élaborés de Sablé (10 000 t/an). Puis L.D.C. s'ouvre à l'internationale par prise de participation dans la Société madrilène HERMANOS SAIZ.

1997 sera l'année des 2 joint-ventures en Chine. et d'une spécialisation dans les produits asiatiques (snacks, produits de grignotage). Enfin 1999 voit l'édification du Centre de préparation et d'étiquetage de la production L.D.C., à Sablé.

Aujourd'hui L.D.C. qui applique une stratégie de la qualité (acquisition du Label Rouge) et de la certification, a développé recherche et innovation (produits BIO, produits panés, gamme

traiteur) est premier dans le traitement des volailles (poulets, dindes, poulardes, canards, oies, pintades, chapons, canards) en l'état ou transformés et ce depuis l'abattage jusqu'à la distribution (découpe, produits élaborés, charcuterie...).

Le label rouge couvre notamment les produits de Loué (1965), LANDES, BRESSE, ARGOAT, GASCOGNE, BOURGOGNE. L.D.C. est propriétaire et distributeur de marques prestigieuses : volailles fermières de Loué, Bio-Sarthe, l'Authentique, le Gaulois, la Toque Angevine, le canard Perle des Dombes, Fléchard, Cépa, Guillet, Ati. L.D.C. possède des sites de production dans sept départements : 22 (côtes d'Armor), 33 (Gironde), 44 (Loire-Atlantique), 49 (Maine et Loire), 61 (Orne), 71 (Saône-et-Loire), 72 (Sarthe) et deux pays étrangers (Chine, Espagne).

Gérard Chancereul a 61 ans dont 47 de vie active. Il est maire de Mire depuis 1979. Sans diplôme, sans formation spécifique il a créé un véritable empire industriel agro-alimentaire qui l'honore et dont notre pays est fier.

Madame Chancereul est associée dans la distinction décernée. Sur rapport du Président Roland Rosset et présentation du comité de l'Agro-alimentaire, la Société d'encouragement pour l'industrie nationale a nommé Gérard Chancereul Chaptal 1999. Le Président Pierre Bellon en le félicitant lui remet les insignes du Chaptal 1999 qu'il a mérité.

« C'est avec une émotion non dissimulée, que je viens de recevoir le Chaptal de l'Agriculture et des Industries agro-alimentaires. Aussi, je me tourne vers vous, Président Bernard Mousson, qui animez la Société d'encouragement pour l'industrie nationale pour vous remercier et le Professeur Roland Rosset, Vice Président de la Société et Président du Comité de l'agriculture, pour cette distinction. Je l'apprécie à sa juste valeur d'autant plus qu'il est le seul Chaptal de sa catégorie à être attribué chaque année.

Vous avez bien voulu rappeler mon cursus professionnel et électif et il ne vous a pas échappé que son énoncé est plus dense que mon cursus « universitaire » pour la bonne raison que je suis autodidacte pur souche et que j'en suis très fier.

Le Chaptal que vous venez de me décerner ne doit pas être ma propriété exclusive. J'en dédie une partie à mon épouse Jeannine ici présente, fidèle et dévouée autant que discrète pour son aide et sa compréhension à la cause de l'entreprise depuis presque quarante années au cours desquelles nous avons vécu des moments difficiles, de doute, de certitude, de satisfactions mais de travail continu. Les familles fondatrices, nos jeunes, nos cadres, animateurs, collaborateurs ont, en vérité, tous contribué, chacune et chacun à leur manière, à la fabrication de ce Chaptal. Que cette distinction rejaillisse sur chacun d'entre eux !

De toute ma vie, je me suis fait une certaine idée de l'entreprise. Issu d'un milieu modeste duquel je ne me suis jamais trop éloigné, j'ai toujours eu une admiration pour mon père. Cet homme épris de bon sens, respectueux d'autrui, profondément honnête m'a appris le sens du devoir, du travail bien fait, de la justice, de l'effort et de la famille.

Ces règles éducatrices fondamentales ont constitué le socle sur lequel j'ai bâti notre maison. Aux règles élémentaires du bon sens il faut y ajouter certains ingrédients : la volonté d'atteindre des objectifs ambitieux, la ténacité à combattre les difficultés, une stratégie susceptible de voir loin, plus loin que les autres, la capacité à unir les hommes et les faire travailler ensemble. Il faut aussi inspirer confiance, travailler beaucoup, innover sans cesse, respecter son personnel. Se dépasser soi-même est le seul effort qui ne finit jamais.

Depuis 1970, notre Groupe n'a cessé de se développer. De l'entreprise artisanale, nous sommes devenus progressivement un groupe industriel leader sur son marché en produits label, en charcuterie de volaille et produits élaborés. D'une entreprise locale, puis régionale, nous sommes devenus une société nationale puis internationale avec des implantations en Espagne, en Chine puis bientôt en Pologne. A partir de notre métier de base, la volaille, nous investissons dans des sociétés spécialisées en pizzas, produits asiatiques, produits traiteur, sandwiches ...

23 novembre 1995. Première cotation au Second Marché de la Bourse de Paris : une introduction réussie. Notre parcours en Bourse est salué par la communauté financière. Nous devons poursuivre notre croissance et en assumer la maîtrise. Ce challenge permanent, ô combien passionnant, nécessite une ténacité sans faille, une volonté partagée, un engagement total.

Nous sommes aussi une entreprise citoyenne, respectueuse des personnes, des biens et de l'environnement. Notre action nous a conduit à créer de nombreux emplois, plus particulièrement dans la région de Sablé.

Notre histoire ne s'arrête pas là, d'autres feuillets sont à écrire ...

Je formule mes vœux pour que les entreprises françaises trouvent dans le troisième millénaire la place qu'elles méritent. Que les chefs d'entreprises n'oublient pas qu'ils ne peuvent dissocier l'économie du social et que l'entreprise du futur sera celle qui saura intégrer l'humain. Notre devise : « Il n'y a pas de problème, il n'y a que des solutions ! »



JEAN-CLAUDE DECAUX CHAPTAL 1999 DES ARTS ÉCONOMIQUES



Dans les années 60, les cadres débutants diplômés saluaient l'audace d'un jeune de 18 ans, qui en rupture avec ses études et après s'être fait émancipé, avait créé sa propre entreprise, sur un concept que chacun sentait prometteur : associer l'affichage urbain original à un service gratuit aux habitants des villes. Le premier contrat a été signé à Lyon, il lui faudra 15 années de persuasion pour vaincre la méfiance des élus et avoir un réseau de 500 villes. Aujourd'hui, beaucoup savent que Jean-Claude Decaux est l'afficheur le plus important du monde et le plus envié, mais qui, parmi les jeunes, sait qu'il a été ce jeune homme talentueux et révolutionnaire ?

Cette position mondiale a été acquise principalement par croissance interne, ce qui lui a permis d'échapper à l'endettement excessif, au risque boursier et de pouvoir garder l'entreprise dans le giron de sa famille. Depuis peu, la croissance externe s'est accélérée par l'acquisition d'Havas Media Communication, c'est-à-dire six entreprises : Avenir, Claude Publicité, Sky Sites, AP Systèmes, Pearl et Dean et les magasins RCI.

Jusqu'alors, entre les Atribus, les Mupis, le réseau senior, c'était en France 20 000 emplacements auxquels s'ajoutaient les colonnes, les mâts drapeaux soit 70 000 faces au total. Pour l'Europe, c'était 90 000 faces supplémentaires, auxquels s'ajoutaient les États-Unis et l'Australie. Actuellement, 1 272 villes totalisent 197 000 mobiliers urbains. Le groupe Decaux aujourd'hui, avec ses nouvelles acquisitions est présent dans 31 pays, emploie près de 7 000 salariés et dispose de 360 000 panneaux d'affichages supplémentaires, dans 11 000 villes. Son C.A. approche les 8 milliards FF.

Jean-Claude Decaux, grâce à son mobilier urbain parfaitement entretenu dans le moindre détail, a apporté aux populations des villes un confort de vie supplémentaire vis-à-vis de l'information de rue, de la protection contre la pluie, de la sécurité par des panneaux lumineux, de la propreté par des sanitaires accessibles et de multiples services associés.

Par l'exigence de perfection pour ce mobilier qui porte les plus grandes signatures des plus grands architectes de la planète, Jean-Claude Decaux a prouvé que l'affichage pouvait s'harmoniser avec l'environnement.

Sur présentation du Comité des Arts Économiques, la Société d'encouragement Pour l'Industrie nationale a nommé Jean-Claude Decaux Chaptal 1999. Le Président Pierre Bellon, qui le connaît bien lui adresse ses très amicales félicitations

« Je voudrais vous dire que l'entreprise est une bonne et exaltante aventure, répond Jean Claude Decaux, quand j'avais 18 ans, mes parents m'ont dit qu'ils voulaient me faire un cadeau. Comme à l'époque on ne faisait pas des cadeaux comme aujourd'hui, j'ai pensé qu'il ne serait pas très important alors j'ai dit : "Je préférerais que vous m'émancipiez". Mon père qui était un homme très prudent voyait ça d'un très mauvais œil et il avait refusé. C'est ma

mère qui est intervenu et a permis que je crée cette petite entreprise et que je commence.

Aujourd'hui j'ai eu beaucoup de chance parce que j'ai eu aussi des fils formidables, dont un qui a passé dix ans en Allemagne, nous sommes aujourd'hui premier en Allemagne. Il est maintenant en Angleterre, il s'occupe de toute l'Europe du Nord. J'ai un second fils qui vit à Madrid depuis dix ans, nous sommes maintenant les n°1 en Espagne devant des groupes très importants qui ont d'autres activités principales que nous mais qui avaient copié notre système et qui étaient des gens puissants. Nous sommes n°1 au Portugal et dans beaucoup d'autres pays.

Tout ce que vous avez dit, Messieurs, est exact, donc je ne vais pas le répéter. La chance que nous avons nous les entrepreneurs est très grande, parce qu'elle est une vraie passion.

A l'instant, je disais à Pierre et Jean Burelle qui sont mes amis depuis longtemps, « je me compare pleinement aux sportifs. Aujourd'hui quand vous regardez la compétition sportif, vous voyez qu'il y a des centièmes de secondes entre le premier et le second. Quand vous regardez aujourd'hui aussi dans les entreprises, la compétition est telle qu'elle est un peu identique. L'avantage que nous avons sur le sportif, c'est qu'à un moment de sa carrière qui s'arrête aux alentours de 25 à 35 ans, on le voit grossir et prendre de l'épaisseur. Alors que nous les chefs d'entreprise, nous vivons un peu comme des sportifs, parce que chaque jour nous devons nous surpasser dans le travail et l'âge ne nous arrête pas. Pour ma part, j'ai besoin de faire ce sport, j'ai besoin d'assumer cette discipline ».

Pierre Bellon avait raison de dire que la France est un pays de fonctionnaires, c'est terrible de traîner des frais généraux en quantité trop importante. Ce ne sont pas les hommes individuellement qui sont mauvais, c'est le système. Je connais des fonctionnaires de hautes qualités et le pays peut être fier de la valeur de ses commis mais leur nombre est beaucoup trop important.

A l'avenir, je l'espère lorsque les politiques ne pourront plus faire les mêmes erreurs. Je me suis mis aux 35 heures parce que quand vous travaillez avec des hommes politiques, vous êtes obligés de suivre certaines demandes, mais je regrette de l'avoir fait, je l'ai dit et je l'ai écrit. Je vois déjà dans mon entreprise des gens qui travaillent 4 jours et qui se reposent 3 jours. Quand ils arrivent le lundi matin, ils sont toujours bien mais ils ne sont plus dans la compétition, ils ne sont plus dans le travail, ils n'ont plus cet esprit. De plus trois jours sans travail cela coûte cher à l'entreprise, à l'économie.

En 1981, le gouvernement a fait les nationalisations, c'était moins grave que les 35 heures, car si pour les natio-

nalisations il a été possible de faire marche-arrière, il est à craindre que si jamais les 35 heures ratent ce sera beaucoup plus difficile de revenir dessus.

Je vous dit tout ça un peu en vrac, pour exprimer les choses un peu différemment de ce qui a déjà été énoncé. Je dis à mes fils, vous vivez une époque formidable, vous traversez le monde en une nuit dans un confort formidable, vous avez la télécommunication, vous avez aujourd'hui une écoute formidable sur les nouvelles technologies, vous avez des gens merveilleux un peu partout et je trouve que dans la jeunesse d'aujourd'hui il y a une motivation formidable.

Les jeunes gens et jeunes filles qui sortent des universités françaises et étrangères, partent volontiers au loin. Nous en avons envoyé à Singapour, puisque nous avons gagné cette ville, ils sont partis en trois semaines avec femmes et enfants, ce n'était pas vrai, il y a 25 ans. Aujourd'hui cette mondialisation nous apporte une dimension culturelle nouvelle et

la France peut, grâce à celle-ci, malgré les lourds handicaps, que nous avons soulignés, rester une grande nation. Pour notre part, les dernières villes que nous avons gagnées, sont Sydney, Singapour, San Francisco, Glasgow, que nous avons repris à un grand concurrent Américain.

Dans le monde présent, il y a aussi la fureur spéculative des bourses, j'espère que ça ne durera pas trop. C'est l'investissement industriel qui est important pour créer de la richesse, ce n'est pas la spéculation boursière. Quand vous regardez actuellement aux États-Unis vous vous apercevez que les grandes capitalisations industrielles ont baissé de 20 à 25%, ce que les médias ne disent pas. Sachant ce qui actuellement fait monté les cours, je regrette ces envolées boursières. Aujourd'hui le marché n'aime pas les investissements et pourtant c'est par l'investissement que l'on résout les problèmes d'emplois et de production. Merci.»

PHILIPPE FORIEL-DESTEZET CHAPTAL 1999 DU COMMERCE, DES TRANSPORTS, DU TOURISME



pour répondre à une clientèle pluriculturelle.

Première de trois entreprises qui survolent les centaines d'entreprises, qui se disputent des parts du marché, cette primauté est due pour beaucoup à Philippe Foriel-Destezet, à son dynamisme commercial : le marché français représente plus de 40 % du CA d'ADECCO. Par ailleurs son rôle a été déterminant dans l'implantation de 3 000 agences dans 50 pays. La gestion est également essentielle, car si le marché global progresse de 5 % l'an, une concurrence féroce lamine les marges, alors que les parts de marchés d'ADECCO progressent, ainsi que ses bénéfices.

Cette première place doit aussi à son intelligence prospective des besoins qualitatifs du marché du travail temporaire qui permet de répondre instantanément aux demandes exprimées. Si l'intérim reste encore principalement une réponse à la demande de dépannage de main d'œuvre générée par l'absentéisme, les « coups », les imprévus, les urgences... , ADECCO recrute chaque jour plusieurs milliers de personnes, elle n'est plus seulement un service de mobilisation de la force musculaire.

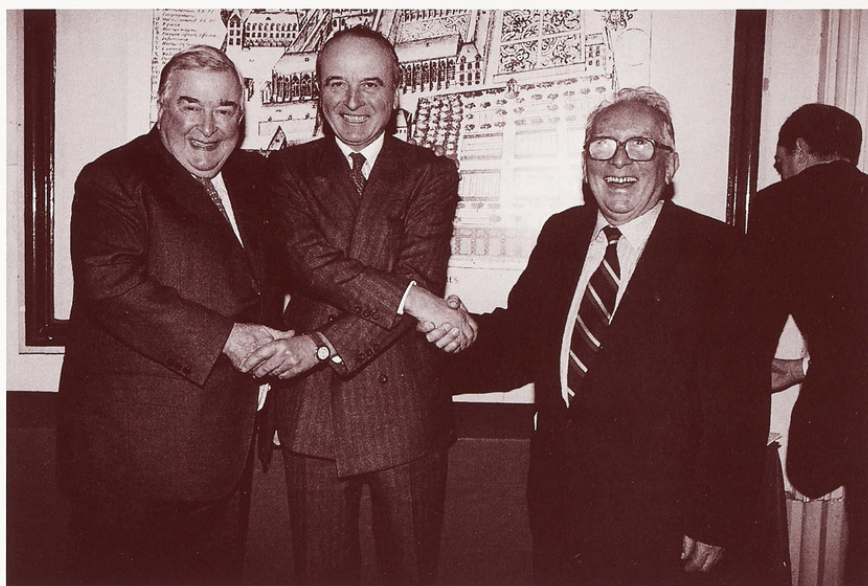
A 64 ans Philippe Foriel-Destezet est Président de la première entreprise mondiale du travail intérimaire «ADECCO». Elle est née de la fusion d'ECCO, dont cet HEC a été le fondateur en 1964, avec l'entreprise suisse ADIA. Ce rapprochement réalisé dans l'altérité est un modèle de sagesse. Les deux protagonistes se sont entendus pour alterner à la direction d'un groupe désormais multiculturel,

Le marché évolue et déjà plus de 10 % de la demande correspond à une main d'œuvre de haute technologie. ADECCO pour y répondre a acquis ou développé des filiales spécialisées, tel TAD pour les hautes technologies, Quick medical service pour la médecine, AOC et Jonthan Wren dans les domaines de la gestion financière, Lee Hecht Harrison pour la gestion de carrières et «l'out placement», Ajilon avec 6 000 consultants opère dans les technologies de l'information, Alexandre TIC, répond dans le recrutement des cadres. Ces filiales spécialisées génèrent déjà 11 % du CA du groupe ADECCO et 17 % de la marge brute.

L'intérim insensiblement recompose le panorama des services tertiaires indépendants. Philippe Foriel-Destezet est l'un des pionniers de cette évolution, qui aujourd'hui répond aux demandes diversifiées les plus pointues et aux attentes à géométrie variable des externalités souhaitées. L'intérim doit désormais gérer un pool de matière grise dont le savoir faire doit être préalablement contrôlé et les capacités certifiées notamment pour assurer des transferts de technologie et permettre aux entreprises de progresser au moindre risque.

Dans le flou immatériel d'un avenir en accélération, les industries d'intérim sont nécessairement en vigie et Philippe Foriel-Destezet et ses équipes se préparent chaque jour à répondre avec satisfaction à la demande imprévisible, afin de rester le premier.

Sur proposition du Comité du Commerce, des transports et du tourisme la Société d'encouragement pour l'Industrie Nationale a attribué à Philippe Foriel-Destezet un Chaptal 1999. Le Président Pierre Bellon le félicite amicalement en rappelant des souvenirs communs.



De gauche à droite : Pierre Bellon, Philippe Floriel-Destezet, Chaptal 1999 du Commerce des Transports et du Tourisme, le Président Mousson.

« Cet événement a été pour moi, déclare Philippe Floriel-Destezet, l'occasion de me pencher sur les écrits de d'Alembert et sur ceux de Chaptal, qui voici 200 ans pour ce dernier, expriment le besoin de mettre en valeur ceux qui entreprennent par rapport à ceux de l'administration, qui les empêchent, les saignent et finalement ruinent le pays.

La France a-t-elle vraiment changé ? Entre l'acte créateur des entrepreneurs qui produisent de l'utilité et l'administration qui les méprisent, les encadrent et les rançonnent ? Au nom d'un État qui a toutes les certitudes et qui paradoxalement, il y a plus de 30 ans nommait un missi dominici pour essayer de faire en sorte que les Français aiment davantage leurs industries et leurs entreprises.

Lorsque les entrepreneurs sont obligés de s'expatrier, comme les protestants après la Révocation de l'Edit de Nantes en 1685, comme les royalistes en 1793 et les congrégations en 1900, les créateurs français d'entreprises aujourd'hui habitent San Francisco, Singapour, Genève ou Londres.

C'est bien pour la francophonie, pour l'éclatement d'une diaspora de nos concitoyens qui n'a jamais répandu une culture française aussi intense à travers le monde.

Aurais-je du être désigné pour recevoir un tel Chaptal, car qu'est-ce qu'un créateur d'entreprise qui a fait gagner 1.500 fois la mise à ses actionnaires lors de l'introduction en bourse de ses actions, mais qui doit en conséquence s'installer ailleurs pour poursuivre ses activités sereinement ?

Adecco est né en 1964, et Adia à Lausanne en 1957. irriguée par le même fleuve puissant, le Rhône. L'histoire et les hommes ont fait se rejoindre Adia et Ecco voici trois ans,

pour constituer le n°1 mondial du Travail Temporaire et des Ressources Humaines en France, en Europe et dans le monde – États-Unis compris.

Ceux qui méritent vraiment de recevoir cette distinction, ce sont les femmes et les hommes qui ont construit l'entreprise et qui la font vivre chaque jour, hier, aujourd'hui et demain.

Ce sont nos clients, qu'ils ont su convaincre et fidéliser, en leur délivrant un service exceptionnel, allant au-delà de leurs espérances. Je vous remercie chers amis et clients ici présents. J'espère que cette soirée sera l'occasion d'intensifier nos relations.

Ce sont nos intérimaires, nos associés, comme nous le disons en anglais – our associates – ils sont aujourd'hui 600 000 à travailler pour nos clients, et plusieurs millions chaque année. Nous sommes fiers de les aider à trouver un emploi, temporaire certes, amis qui peu devenir permanent, dans un monde en pleine évolution de comportements, de structures, de technologies, dans un monde où les frontières vont disparaître.

Contre vents et marées, nous avons construit cette entreprise de services établie dans 55 pays, avec un chiffre d'affaires de 70 milliards de francs, qui aide aujourd'hui 100 000 entreprises clientes à surmonter les rigidités de tous ordres, et rend service aux personnes dans leur recherche d'emplois, d'une manière particulièrement adaptée aux besoins de chacun.

Je vous remercie de m'avoir invité, mis c'est au nom de tous ceux que j'ai cité que je peux accepter de recevoir cette distinction que je souhaite à mon tour leur remettre. »

PHILIPPE LEVAUX CHAPTAL 1999 DES CONSTRUCTIONS ET BEAUX-ARTS APPLIQUÉS



Philippe Levaux est né en 1935. Ingénieur ETP et diplômé CPA, il possède un authentique talent d'entrepreneur et un profond charisme associatif. Ses engagements syndicaux et associatifs démontrent qu'en permanence il a le souci du bien collectif.

Il a su pérenniser l'entreprise familiale créée par son père, Henri Levaux, tout en atteignant les plus hauts sommets des organisations professionnelles puisqu'il est actuellement Président de la Fédération de l'Industrie Européenne de la Construction.

Énumérer tous ses titres passés et présents serait peut être long en cet instant. La diversité des actions essentielles qu'il a menées est à l'image de la richesse de sa vie professionnelle et associative :

- depuis 1972, Président Directeur Général de l'Entreprise LEVAUX SA.,
- de 1984 à 1989, Président du Syndicat National du Béton Armé et des techniques industrialisées (SNBATI),
- de 1989 à 1998, Président du Syndicat Professionnel des Entrepreneurs de Travaux Publics de France et d'Outremer, Président de la Fédération Nationale des Travaux Publics (FNTP), et Vice-Président du CNPF,
- de 1989 à 1999, membre du Conseil économique et social,
- de 1992 à 1996, Président de la Société des Ingénieurs diplômés ETP,
- depuis 1987, Président du Centre des Hautes Études de la Construction (CHEC),
- depuis 1998, Président de la Mutuelle d'Assurance-vie (SMA VIE), et de la Fédération Européenne de la Construction (CFIEC).

Derrière chacune de ces fonctions, il est également, depuis 1991, Maire de Lumigny-Nesles-Ormeaux, il y a un engagement personnel véritable accompagné d'un travail considérable et de nombreuses initiatives heureuses. Son action est marquée par un profond humanisme : ceux qui ont la chance de travailler avec lui sont inévitablement entraînés dans une aventure exaltante, qu'il conduit avec détermination et dans le respect d'une éthique intransigeante. Exigeant pour lui-même, il l'est aussi pour les autres mais avec cette intelligence de l'esprit et du cœur, qui sait accepter les défaillances et les erreurs de ses collaborateurs, dès lors que leur loyauté est entière.

Philippe Levaux est à l'image des grands industriels fondateurs de la Société française. Il se passionne pour les causes nobles, pour le développement stratégique du pays, pour l'intérêt industriel de la France. Il l'a prouvé en particulier à la tête de la FNTP.

Sur rapport du Président Jean Carayon et présentation du Comité des Constructions et Beaux-Arts, la Société d'encouragement pour l'industrie nationale a nommé Philippe Levaux, Chaptal 1999. Le Président Pierre Bellon lui remet les insignes du Chaptal et le félicite amicalement en rappelant l'époque des « Jeunes Patrons ».

« C'est un honneur pour moi, déclare Philippe Levaux, de recevoir aujourd'hui de la Société d'Encouragement pour l'Industrie Nationale, ce Chaptal. C'est également une grande joie, 30 ans après, que ce soit Pierre Bellon, qui me le remette. Lorsqu'il était président du Centre des jeunes patrons devenu le centre des jeunes dirigeants, c'est lui qui m'a enrôlé en m'expliquant qu'il fallait, en dehors de son entreprise, savoir servir les autres professionnels. Depuis j'ai milité dans les organisations patronales et Pierre m'a appris ce qu'était l'éthique vraie dans une économie au service de l'homme. Il m'a également expliqué les fondements du marché, comment le développer et ce qu'était investir pour l'avenir. Il m'a donné des conseils pour être un meilleur joueur de billard et de tennis. Dans mon entreprise, j'ai appliqué ses conseils ça m'a permis de renforcer notre PME familiale, qui a aujourd'hui 105 ans. C'est là que j'ai connu Jean Carayon, président du Comité des Constructions et Beaux-arts appliqués, dans une joint-venture des années 70.

La Fédération des Industries Européennes de la Construction, que je préside, a son siège à Bruxelles et représente 10 millions de salariés et 1 900 000 entreprises, dans laquelle j'y suis rentré il y a sept ans. J'ai essayé de suivre les conseils de Pierre Bellon, de stimuler le marché de la construction et d'éviter certains excès. Je ne citerais que les trois objectifs en cours :

- Le premier est de favoriser l'investissement de l'épargne plutôt que de voir les gouvernements augmenter leurs frais de fonctionnement. Pour inciter l'épargne à venir dans la construction, on a pensé qu'il fallait baisser les taux de TVA extrêmement élevé car ils poussaient au travail au noir. Celui-ci tarit les recettes des États et ne donne aucune garantie. Grâce à nos démarches auprès de Commissaire Monti, nous avons réussi que Bruxelles prenne la « directive » qui a permis, depuis quelques semaines de baisser d'une façon très importante le taux de TVA en France et en Italie, qui est désormais de 5,5% pour les travaux d'entretien des logements.

- Le deuxième objectif est que pour faire concrètement l'Europe, il faut développer les infrastructures qui facilitent l'échange des hommes et des marchandises, mais aussi la circulation d'investissements importants notamment sur les maillons manquants. Dans quelques années, vous verrez des trains grandes vitesses entre Barcelone et Perpignan. Ces trains grandes vitesses sont bien conçus et de plus rentables. « Tallis » pour Bruxelles est une opération extrêmement rentable pour ceux qui le prennent, que Eurostar d'ici 4 ou 5 ans arrivera à un équilibre et que la liaison Barcelone sur Marseille, Lyon et l'Europe du Nord sera également rentable à 20 ans. On ne peut pas avoir des infrastructures qui s'amortissent en 10 ans, il n'y a que Paris-Lyon qui s'est amorti en 10 ans.

– Le troisième objectif est d'éviter que la concurrence dans les marchés publics conduisent à des prix anormalement bas, qui incitent les entreprises à exécuter des travaux de mauvaise qualité. Cela a pour effet de tuer l'innovation et de pousser les acteurs à des opérations délictueuses. Alors

nous sommes en train d'obtenir également dans ce domaine certains résultats. Enfin sur le plan fiscal, nous menons certaines batailles et un jour nous aurons d'autres résultats.

Je vous remercie et vous dit encore combien je me sens honoré de recevoir ce Chaptal 1999 de la Construction. »

LINH NUYEN CHAPTAL 1999 DES ARTS PHYSIQUES



C'est l'esprit d'entreprise et la pugnacité de Linh Nuyen que la Société d'encouragement Pour l'Industrie nationale veut distinguer aujourd'hui. A travers le Président de la Société PICO GIGA, c'est aussi le personnel, en particulier les premiers salariés de cette aventure industrielle que s'adressent nos félicitations.

Linh Nuyen faisait partie de la Direction du Laboratoire Central de Recherche de la Thomson-CSF à Corbeville. Dans les années 1970, il dirigeait une équipe de recherche consacrée principalement à un nouveau matériau semi-conducteur : l'Arséniure de Gallium. Il a été l'un des pionniers dans ce domaine, en particulier dans le développement d'une technique d'élaboration de couches minces de semi-conducteurs appelée épitaxie par jets moléculaires. Cette technique permet de maîtriser à la fois l'extrême pureté des matériaux semi-conducteurs et le contrôle des couches minces à l'échelle de la mono-couche atomique.

Ainsi, l'épitaxie par jets moléculaires d'Arséniure de Gallium était un outil de recherche puissant. Elle a permis de réaliser des échantillons d'Arséniure de Gallium mettant en évidence des phénomènes quantiques nouveaux qui ont valu à Klaus von Klitzing le Prix Nobel de Physique en 1985 et à Horst Störmer et Dan Tsui celui de 1998.

Côtoyant ce monde de la recherche, Linh Nuyen concentrait surtout ses efforts à tirer partie de ces phénomènes physiques nouveaux pour réaliser des composants électroniques innovants. Avec son collaborateur Daniel Delagebeaudeuf, il a inventé un transistor à effet de champ dit « à gaz d'électrons bi-dimensionnel » où la haute mobilité des électrons permet d'accroître les performances du transistor à des limites jusqu'alors impensables : les circuits intégrés ont pu ainsi atteindre un temps de propagation inférieur à 20 pico-secondes, performance qu'on ne pouvait atteindre à l'époque qu'en refroidissant les circuits intégrés à la température de l'azote liquide.

Meneur d'hommes créatif, possédant un savoir-faire unique, Monsieur Linh Nuyen a fondé PICO GIGA en 1985 pour développer en France le fruit de ses travaux. Il s'entoure de collaborateurs brûlant de réussir avec lui.

Dès sa création, PICO GIGA a misé sur l'éclosion des marchés nouveaux tels que les liaisons satellitaires, à haute fréquence, où

la télévision directe par satellite nécessitant des composants pour réduire la taille, donc le coût des antennes de réception.

Le projet a séduit le capital risque qui a apporté le capital initial de cinq millions de francs. L'entreprise se développe rapidement : 14,5 millions de francs de chiffre d'affaires en 1992 dont 87 % à l'exportation, notamment au Japon. L'entreprise se diversifie en direction des États-Unis entre 1992 et 1993, doublant presque son chiffre d'affaires en un an pour atteindre 27,5 millions en 1993. Enfin, l'entreprise dégage ses premiers bénéfices.

C'est la fin de la première période particulièrement risquée, longue de huit années où il fallait à la fois assurer le développement industriel des résultats de laboratoire et continuer à investir dans la recherche pour trouver d'autres produits et d'autres marchés. Ainsi dès 1990, PICO GIGA s'est investi dans les télécommunications mobiles. A cette époque, il fallait avoir le courage de croire au téléphone cellulaire, à la communication par satellite en orbite basse pour prendre de tels risques techniques et financiers. La pugnacité de Linh Nuyen a fini par convaincre le marché que sa solution technique est la bonne, et du coup par vaincre toutes les crises financières que l'entreprise a connues.

En 1996, nouvelle étape importante de la vie de PICO GIGA : introduction sur le Nouveau Marché de la Bourse de Paris. PICO GIGA, une des premières valeurs de ce marché boursier, était couronné par un double succès : une levée de capitaux à hauteur de 70 millions de francs dont 25 millions d'augmentation de capital et un cours de bourse qui s'enflamme grâce au chiffre d'affaires en hausse de 40 % pour atteindre 55 millions de francs à fin 1996.

L'entreprise dispose enfin de moyens financiers pour sa croissance et ses investissements en recherche et développement. PICO GIGA se dote à mi 1997 d'une nouvelle usine sur le site de Courtabœuf où elle a doublé sa capacité de production. Elle accroît aussi son potentiel humain, qui frôle la cinquantaine de personnes. Continuant à investir 15 à 20 % de son chiffre d'affaires annuel dans ses programmes de recherche, elle innove et collabore avec les plus grands laboratoires et entreprises français, européens et américains.

Aujourd'hui, PICO GIGA avec ses marchés, son personnel et son capital, atteint une pérennité durablement gagnée. Ses « gigaclients » Thomson-Daimler-Benz (Europe), Fujitsu, NEC, Toshiba (Japon), Motorola, Northrop-Grumman (USA), pour ne citer que les plus célèbres, ont eu raison de lui faire confiance.

Sur rapport du Président Maurice Bellanger et présentation du Comité des Arts Physiques, la Société d'encouragement pour l'industrie nationale a nommé Linh Nuyen Chaptal 1999. Le Président Pierre Bellon le complimente et salue son courage et son ardeur.

« Je suis tout à fait honoré de recevoir ce Chaptal, déclare Linh Nuyen, et je me sens très stimulé puisque la Société d'encouragement pour l'industrie nationale est destinée à inciter les entrepreneurs, à créer une industrie nationale forte.

Je voudrais associer l'ensemble de l'équipe de Picogiga à ce Chaptal et j'aurais souhaité vous voir nombreux dans la salle et je ne vois personne. Ce n'est pas qu'ils me boudent ou qu'ils vous boudent Monsieur le Président, mais tout le personnel de Picogiga est aujourd'hui au travail, comme ils ont travaillé hier et travailleront demain, sans penser aux loisirs et à faire la fête même si elle s'offre à eux. Nous travaillons très dur.

Ceci me fait penser qu'il faudrait que je vous rappelle rapidement l'action de notre Société sinon vous me prendrez pour un bourreau du travail et je ne serais pas un bon président.

Effectivement, comme il a été rappelé nous sommes dans les semi-conducteurs et nous travaillons les alliages des semi-conducteurs nouveaux dans lesquels nous faisons des recherches et des essais physiques dans l'infiniment petit.

Nous sommes à peu près ce qu'on qualifie une Société de haute technologie et Dieu sait que la haute technologie est éphémère puisque finalement une haute technologie est appelée à dépasser une autre. Nous sommes dans une sphère de concurrence acharnée et de progression très forte d'autant plus que les applications pour lesquelles sont destinés nos produits, est en grande partie les téléphones mobiles.

Et quand vous savez que les téléphones mobiles ont une croissance très forte aujourd'hui, beaucoup plus forte que n'importe quel chef d'entreprise, dans le domaine, pouvait le prévoir. Et vous savez aussi que dans le téléphone portable, un modèle ne dure que 2 ans, au bout de 2 ans vous jetez votre portable puisque on vous en offre un pour un franc, un beaucoup plus performant.

Donc dans ce domaine où tout évolue très vite et où par contre nous mettons environ 2 ans avec nos 9 Docteurs sciences parmi les 50 employés de la société, à mettre au point un produit, un an pour convaincre le client à acheter le produit et finalement le produit va durer 2 ans. Lorsque nous mettons au point un produit, nous ne pouvons attendre 6 mois pour vendre.

Aujourd'hui le succès du téléphone mobile est important, la demande du client est importante, on ne peut pas tra-

vailler doucement et faire attendre le client. C'est une question de vie ou de mort de l'entreprise.

Je me rappelle l'année dernière à la même occasion pour la cérémonie, le Président Serge Dassault disait lorsqu'un président a un problème de confrontation entre défendre les salariés ou défendre les actionnaires, qu'est-ce qu'il fait ? Il ne défend ni l'un, ni l'autre, il défend le client. Je reprends à mon compte ce qu'il a dit. Nous travaillons très durement ... pour satisfaire aux besoins des clients.

Je voudrais rajouter que effectivement, on n'ose pas trop le dire, car ça va être appliqué très bientôt, mais un tel exemple montre que le système des 35 heures dans un contexte juridique et légal contraignant ne permettra pas malgré notre bonne volonté à nous adapter à l'environnement. Qu'est-ce que l'on va faire ? On va certainement faire de notre mieux... mais la survie est en jeu.

Alors moi je dirais que s'il y a un message très fort à donner ici, il faut avoir une action qui permette d'orienter la loi des 35 heures pour qu'elle soit plus souple, pour que nous autres chefs d'entreprise puissions travailler en fonction du secteur.

Comme je ne voudrais pas finir par un discours trop pessimiste, je rajouterai que la semaine dernière, j'ai eu le plaisir d'assister à un séminaire organisé par l'École Polytechnique et l'Université de Paris VI sur la création des entreprises par les docteurs es-sciences et parmi l'assistance il n'y avait que des jeunes docteurs ou des doctorants. Et je suis très surpris par la maturité de ces jeunes chercheurs et il y a eu beaucoup de questions très mûres sur la création d'entreprise, parmi ces questions, des questions sur la loi des 35 heures parce que les jeunes sont déjà conscients qu'une telle loi est très contraignante. Malgré tout, ils sont très dynamiques, ils posent des questions très pertinentes, ce qui prouve qu'ils ont bien réfléchi alors qu'ils ont à peine entre 25 et 26 ans. Et je pense que si ces jeunes qui pourraient choisir, par le diplôme, d'aller au CNRS dans les centres de recherche où ils ont une carrière toute tracée, s'ils ont une réflexion dans ce sens là, je pense que nous tous nous avons contribué par notre exemple pour qu'ils puissent aujourd'hui imaginer qu'un jeune au lieu d'entreprendre une carrière tout à fait tracée dans l'administration puisse choisir la carrière de chef d'entreprise. »



ODILE JACOB CHAPTAL 1999 DES ARTS DE LA COMMUNICATION



Odile Jacob fait partie de ces rares entrepreneurs qui ont réussi à allier leur passion créative avec la réussite professionnelle de leur entreprise.

Après avoir suivi de brillantes études de lettres et de linguistique, elle est partie compléter sa formation à l'Université d'Harvard par une recherche sur « le mécanisme de l'acquisition des concepts chez l'enfant » dans les laboratoires des célèbres linguistes américains Chomsky et

Jakobson. A son retour d'Amérique, ayant déjà l'intuition de l'entreprise qu'elle créera cinq ans plus tard, elle lance une collection d'ouvrages scientifiques aux Éditions Fayard, où elle apprend son métier d'éditeur : maîtriser la totalité de la chaîne éditoriale depuis la conception du manuscrit jusqu'à sa mise en place chez le libraire.

L'édition est un métier difficile, où se crée et disparaît chaque année une cinquantaine d'entreprises ; la première prise de risque pour Odile Jacob, a été de créer une entreprise d'édition à partir de rien, de la faire prospérer et de la contrôler toujours à 99 %.

Elle est partie du constat que la culture française, dominée par les professionnels de l'écriture, ignorait largement les scientifiques, alors que les lecteurs demandaient de plus en plus d'informations pour comprendre un monde de plus en plus complexe.

C'est là sa principale gageure : avoir permis à un public de rencontrer dans la clarté d'exposition des auteurs scientifiques. C'est ainsi que les plus grands esprits scientifiques de notre temps lui ont fait confiance : Claude Lévi-Strauss, Georges Charpak. Il y a Prigogine, Stephen Hawking

Son autre pari gagné a été d'éclairer la Société française sur elle-même en faisant découvrir de nouveaux domaines et de nouveaux auteurs, en décroissant les sciences, en faisant dialoguer les scientifiques et les philosophes, ou en publiant des ouvrages d'hommes politiques à partir du moment où ils rentraient dans la démarche intellectuelle de sa maison d'édition. « Créer à partir des idées et pour les idées ».

Elle a également eu l'ambition réussie de promouvoir et de servir la science française à l'étranger, où son savoir-faire est reconnu, d'où ses accords avec les plus grands éditeurs étrangers.

Femme aux nobles objectifs, elle a toujours assumé les risques engagés. Son dernier défi est l'édition de CD-Rom éducatifs, qui expérimentent de nouveaux concepts pédagogiques, tels « la main à la pâte », un retour aux sources pour la passionnée des sciences cognitives qu'elle n'a cessé d'être !

Sur présentation du Comité des Arts de la Communication et de la Formation, la Société d'encouragement pour l'industrie nationale a nommé Odile Jacob, Chaptal 99. Le Président Pierre Bellon la complimente chaleureusement et l'invite à prendre la parole.

« Je voudrais remercier du fond du cœur le Président Bernard Mousson et le Président Pierre Bellon et leur dire à quel point la distinction qu'ils me décernent aujourd'hui m'honore et me touche. Elle m'honore, poursuit Odile Jacob, parce que je mesure l'éminence et l'importance de ceux et de celles à qui elle a déjà été accordée parmi les

acteurs du monde économique et industriel. Elle me touche bien sûr parce qu'elle récompense beaucoup de travail et beaucoup d'efforts.

En même temps, je dois dire que cette célébration vient un peu à contre courant de ma nature profonde qui me porte moins à examiner le passé pour y trouver matière à satisfaction qu'à regarder devant soi pour préparer l'avenir. Cette récompense, je la dédis à ceux qui ont bâti cette maison d'édition avec moi, je voudrais tout d'abord remercier mon mari Bernard Godlieb, sans qui la maison n'existerait pas, mes collaborateurs et surtout nos auteurs. Il n'y a pas de maison d'édition sans auteur.

Depuis le premier jour, ils m'ont fait confiance, ils m'ont investi d'une responsabilité particulière : ils m'ont confié leur bien le plus précieux, qui est leur œuvre, en me chargeant de la faire connaître du plus grand nombre tant en France qu'à l'étranger. Nous avons beaucoup travaillé ensemble. C'est en pensant à eux que j'ai créé cette maison d'édition pour en faire un lieu de réflexion et de véritable débat d'idées. C'est sur ce point que je voudrais insister. Qu'est-ce, en effet, qu'une maison d'édition ?

C'est d'abord une entreprise qui tente de réhabiliter la notion de durée. Il ne peut pas y avoir de véritable œuvre sans travail dans la durée et je crois que les livres faits en huit jours ne sont pas de vrais livres. Et, inversement, la récompense de l'œuvre, c'est qu'elle continuera à vivre, demain comme aujourd'hui. Nous essayons donc de publier des livres qui durent qu'on lira et relira encore dans dix ans, dans vingt ans et j'espère peut-être dans cinquante ans.

L'accent a trop été souvent mis par trop de monde au cours des dernières années sur l'immédiat, sur l'apparence, sur le sensationnel, sur l'événementiel. Mais dans notre métier, la seule attitude sérieuse, à la fois sur le plan éditorial et sur le plan, financier, c'est celle de la patience et de la construction d'un fonds éditorial qui enrichisse le débat d'idées et favorise la connaissance.

Une maison d'édition, c'est ensuite une entreprise qui accueille des courants de pensée fort différents, voire opposés. Ce doit être un lieu de discussion, d'argumentation, de contradiction. Une maison d'édition doit être très éloignée de l'esprit de chapelle. Elle doit s'ouvrir aux grands courants de pensée qui façonnent le monde de demain et permettent de le comprendre.

C'est peut-être une évidence, mais il est bon de rappeler que c'est une entreprise qui privilégie et défend les valeurs de l'écrit. A un moment où beaucoup parmi les jeunes, cherchent leurs marques et leurs références, je crois qu'il y a de grandes raisons d'espérer à condition que la société française mette l'accent sur les vraies valeurs : celles du progrès de la connaissance, de la transmission des savoirs et de la tolérance dans le débat d'idées. »

PIERRE FABRE CHAPTAL 1999 DE L'INDUSTRIE



La génération de la revanche a été plusieurs fois évoquée devant des récipiendaires, qui étaient à l'âge de leur formation, sous l'occupation, où ils ont forgé leur forte détermination, parfois à leur insu. C'est par leurs actes qu'ils ont montré que les français n'étaient pas tous brisés et qu'avec un peu de cœur à l'ouvrage, la France pouvait retrouver et garder son rang.

Pierre Fabre est de ceux-ci, adolescent, il rêvait de sacrifice et de carrière militaire pour bouter l'ennemi hors de France. Privé du panache des armes, ce battant, dans une Société hostile au commerce et à l'industrie, va construire dans l'isolement d'un Castres qu'il aime et qui est sinistré, une industrie qu'il conduira avec panache de victoire en victoire.

Comme Chaptal, notre fondateur, il a été à la Faculté de Médecine de Montpellier. Comme lui il a arpenté les glacis sud du massif central, alors que Chaptal recherchait des minéraux, Pierre Fabre récoltait les plantes sauvages du terroir, ce qui les conduisit l'un et l'autre à devenir de grands industriels.

Diplôme de pharmacien en poche en 1961, entre deux clients, Pierre Fabre s'adonne dans sa pharmacie à la phytochimie et met au point un premier produit, le Cyclo 3. Le succès est foudroyant, ce qui l'oblige à créer la même année le Laboratoire Médicale Pierre Fabre.

La suite du développement va se faire à un rythme soutenu, par croissance interne et externe.

Les acquisitions sont nombreuses, les laboratoires Inava en 1963 et Klorane en 1965, les laboratoires Ducray en 1969 et Educor en 1976, René Furterer en 1979 et les laboratoires suisses Robaphar en 1989, l'année suivante aux États-Unis la Société Physicians Formula Cosmetics, puis en 1992 une usine de production à Gien, en 1998 les laboratoires homéopathiques Dolisos.

Entre ces acquisitions, favorisant son Sud-Ouest Pierre Fabre ne cesse de créer, en 1968 le Centre de recherche de Castres qui porte son nom, les Laboratoires Galénic en 1979, Shiseido France en partenariat en 1981, les laboratoires dermatologiques Avène en 1989, l'année suivante le Centre de recherche en immunologie ainsi que D'Médica pour les soins à domicile, sans oublier une station thermale et un complexe hôtelier à Avène, en 1991 c'est à Pau que voit le jour une unité de production spécialisée, en 1992 création près de Castres d'un nouveau centre de pharmacocinétique, en 1993 l'Institut Klorane.

Simultanément, des implantations se font à l'étranger, d'abord en Espagne, Allemagne et Italie, puis aux USA et au Bénélux, aujourd'hui il y a des implantations Pierre Fabre dans 120 pays.

Cette énumération ne doit faire oublier que le groupe emploie 1 000 chercheurs dont l'activité représente près d'un milliard de FF pour découvrir des molécules, développer des médicaments et des produits cosmétiques et les faire agréer. Par ailleurs, plus de 7 000 autres personnes, dans le monde, fabriquent, présentent et distribuent les produits du groupe et réalisent un C.A. de 6,8 milliards de FF.

Pierre Fabre, par ailleurs, est actionnaire majoritaire de Radio Sud et Radio Monte-Carlo. Comme Chaptal, Pierre Fabre, homme de très grand mérite a été élevé au grade de Grand Officier dans l'Ordre de la Légion d'Honneur.

Sur proposition des huit Comités et du Conseil d'administration, la Société d'Encouragement pour l'industrie nationale a décerné à Pierre Fabre, le Chaptal de l'Industrie 1999.

« Je dois tout d'abord excuser Pierre Fabre qui, pour des raisons de santé l'obligeant à rester alité quelques jours, ne peut pas être présent ce soir. Il m'a chargé de vous demander de bien vouloir l'en excuser. »

« C'est pour lui un grand honneur d'avoir été nommé Chaptal de l'Industrie 99, d'autant qu'il succède à trois des plus grandes figures de l'industrie française : François Michelin, Serge Dassault et Pierre Bellon. »

Il remercie sincèrement la Société d'Encouragement pour l'industrie Nationale, son conseil d'administration et particulièrement son président Bernard Mousson qu'il félicite pour son initiative de mettre ainsi en valeur les entreprises et les entrepreneurs français.

Il est difficile pour moi d'être ici, avec vous ce soir, et de recevoir ce prix à la place de Pierre Fabre (ou de me parer des plumes de paon) mais, profitant de son absence et donc sans risque de heurter sa modestie, je voudrais parler de lui quelques instants.

Je le connais depuis de nombreuses années et depuis un an, j'ai la chance de travailler à ses côtés.

Son parcours exceptionnel, à la fois atypique et paradoxal, a été dicté par deux passions : son entreprise et sa région.

Pharmacien d'officine à Castres, dans le Tarn, il y a 40 ans, il a transformé progressivement une P.M.E. en multinationale pharmaceutique tout en maintenant les centres de décisions dans le Sud Ouest de la France en s'attachant à donner la priorité des créations d'emplois en Midi-Pyrénées.

L'entreprise emploie aujourd'hui 8 000 collaborateurs dans le monde : 6 500 en France et 1 500 à l'étranger ; mais se sont avant tout 3 000 d'entre eux qui travaillent dans cette région qui lui est chère, ce qui fait de son entreprise le deuxième employeur de la région derrière Air Bus Industrie.

C'est important, mais ce n'est pas tout.

Soucieux de partager sa réussite avec sa région, il soutient sans faille les initiatives des jeunes entrepreneurs régionaux et les implantations telles que l'École des Mines à Albi, ou l'I.U.T. de Chimie à Castres lui doivent beaucoup.

Il œuvre aussi pour la conservation et la diffusion de la culture régionale en participant à l'action de la Fondation du Patrimoine ou en encourageant le sport « national » qu'est le rugby.

Ce fort ancrage ne l'a pas empêché, après avoir créé des marques dermo-cosmétiques prestigieuses telles que Klorane, Avène, Galénic ou découvert des médicaments importants dans le domaine du cancer et des pathologies cardio-vasculaires de donner une dimension internationale à son action. Pierre Fabre est aujourd'hui présent dans près de 120 pays.

Permettez-moi à cette occasion de vous préciser que 22 % du chiffre d'affaires de l'entreprise sont investis dans la recherche.

A travers Pierre Fabre, c'est aussi sans doute l'industrie pharmaceutique française qui est récompensée.

Souvent méconnue, elle a parfois le sentiment d'être incomprise.

Associée à ses profits, considérés comme importants alors qu'ils sont indispensables pour permettre la recherche, très aléatoire et coûteuse, elle apprécie d'être ainsi, à travers ce Prix, reconnue pour sa contribution importante à la santé et au bien-être de tous.

De retour à Castres dès demain, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, je ne manquerais pas de transmettre à Pierre Fabre votre message de reconnaissance et d'encouragement. »

LA VIE INDUSTRIELLE

Cette rubrique est consacrée aux nouvelles des Académies, des Sociétés savantes ou industrielles, des Comités et des Commissions de la SPI. Elle rendra compte des publications émanant de leurs membres.

NOMINATIONS DANS L'ORDRE DE LA LÉGION D'HONNEUR DES MEMBRES DE LA SPI

RAYMOND SAINT-PAUL

Le Professeur Raymond Saint-Paul a été promu officier de la légion d'honneur. Depuis 1968 sa carrière s'est développée au CNAM, entré comme professeur associé il devient dès 1971, professeur titulaire de la chaîne d'analyse économique appliquée, il sera Président du département d'économie et de gestion durant quatorze ans. Il sera administrateur général du CNAM et du Musée national des Techniques. Membre de différent Conseil scientifique de différentes revues économiques, membre du Comité de direction du centre de perfectionnement pour la recherche industrielle et la gestion, conseiller scientifique du centre d'études sur la recherche et l'innovation, membre du comité national pour le rayonnement français,

membre de la commission française pour l'UNESCO. Administrateur général honoraire du CNAM, il a été élu en 1999 Vice-Président de la Société d'encouragement pour l'Industrie Nationale. Il est officier de l'ordre du Mérite et des Palmes Académiques.

JEAN-FRANÇOIS BÈGE

Monsieur Jean-François Bège, lauréat du Chaptal de l'Industrie 1996 (Formation-Communication) a été nommé chevalier dans l'ordre de la légion d'honneur. Les insignes lui ont été remis par le Président de l'Assemblée nationale Laurent Fabius, devant un parterre de journaliste.

NOMINATIONS DANS L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE DES MEMBRES DE LA SPI

MICHEL DUTRUS

Le Président Michel Dutrus a été nommé chevalier dans l'ordre national du mérite. Diplômé d'études supérieures de banque, il a fait l'essentiel de sa carrière dans la banque. C'est au titre de son action bénévole auprès de nombreux établissements de formation qu'il a été honoré. Son palmarès est impressionnant. Depuis son élection à la présidence de l'IUT de Nantes, celui-ci est passé de 5 à 10 départements et les effectifs étudiants sont passés de 1000 à 1800. Il est Vice-Président de l'Union des Présidents d'IUT. Il est président honoraire de l'IAE de Nantes et délégué départemental de l'édu-

cation nationale, administrateur de deux lycées, membre de la commission formation de la Chambre de Commerce et d'Industrie. Il est membre de la commission de l'enseignement technologique à la société d'encouragement pour l'industrie nationale. Sa parfaite connaissance de l'espagnol l'a conduit à se déplacer au Mexique et en Amérique du Sud pour promouvoir le système IUT, dans le nouveau continent. Il est l'auteur du livret d'accueil des personnalités externe administrateur d'IUT. Cet ancien boursier, chevalier des Palmes Académiques, directeur régional du CIO, tenait à rembourser vis-à-vis du système éducatif. Il l'a restitué avec prodigalité par son action dévouée.

SITE WEB

La Société qui en 1995 a fait connaître, par une brillante conférence de Joël de Rosnay, accompagnée de démonstration, les potentialités de la «Toile», se devait d'avoir son propre site. Il est en cours d'installation, sa présentation et ses rubriques ne sont pas définitives.

Afin de recueillir les suggestions constructives des sociétaires, qui souhaiteront le visiter en l'état, son adresse est :

www.industriennale.fr

L'adresse Email pour le courrier électronique est :

adm@industriennale.fr

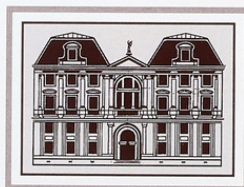
Pour vos conférences Pour vos séminaires Pour vos réunions de travail

Des salles en plein cœur de Paris...

Pour les Entreprises et Associations poursuivant des objectifs compatibles avec l'objet social et le souci de promouvoir l'Industrie, la SPI Société d'encouragement Pour l'Industrie nationale met à leur disposition des salles équipées destinées à leurs conférences et réunions de travail.

- | | |
|--|---|
| <p>❶ SALLE LOUIS LUMIÈRE
(165 m²)
Conférence : 120 places. Salle de prestige, sonorisée, enregistrement possible.</p> <p>❷ BIBLIOTHÈQUE MONTGOLFIER*
(35 m²)
Conférence : 30 places. Tour de table : 20 places. Écran.
* Il est possible d'ouvrir cette salle sur la salle Louis Lumière.</p> <p>❸ BIBLIOTHÈQUE DE LASTEYRIE
(47 m²)
Tour de table : 18 places.</p> <p>❹ SALON PERRET
(38 m²)
Conférence : 30 places. Tour de table : 16 places.
Tableau et écran.</p> | <p>❺ SALON EIFFEL
(39 m²)
Conférence : 25 places. Tour de table : 14 places.
Tableau.</p> <p>❻ SALLE FREYSSINET
(35 m²)
Conférence : 20 places. Tour de table : 16 places.
Tableau et écran.</p> <p>❼ SALLE DES TROIS CONSULS
(55 m²)
Conférence : 22 places. Tour de table : 40 places. Écran.</p> <p>❽ SALLE CHAPTAL
(85 m²)
Conférence : 70 places. Tour de table : 50 places.
Sonorisation, tableau, écran.</p> |
|--|---|

4, place Saint-Germain-des-Prés
75006 Paris
Téléphone : 01 44 39 20 50
Télécopie : 01 42 84 17 73

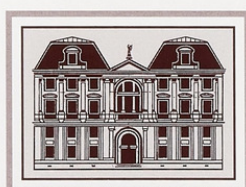




1 Salle Lumière



3 Bibliothèque De Lasteyrie



SPI

Société d'utilité publique fondée en 1801

SOCIÉTÉ D'ENCOURAGEMENT
POUR L'INDUSTRIE NATIONALE

SPI

Société d'utilité publique fondée en 1801

SOCIÉTÉ D'ENCOURAGEMENT
POUR L'INDUSTRIE NATIONALE

ADHÉSION D'ENTREPRISES ET DE COLLECTIVITÉS

Nom de l'établissement :

Nom de son représentant :

Fonction de son représentant :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : Télécopie :

Adresse personnelle:

Code postal : Ville :

Désire devenir membre de la Société et souscrit pour :

FF 2 500 x = FF

Fait à le

Signature

Joindre une documentation sur les activités

Chèque libellé à l'ordre de la S.E.I.N.



PRÉSENTATION DE CANDIDATURE PARTICULIÈRE

Je soussigné(e) :

Né(e) le :

à :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : Télécopie :

Profession / Employeur:

Souhaite être reçu(e) membre actif de la Société

*Je m'engage à respecter les statuts et règlements de l'institution et payer chaque année
ma cotisation d'avance (art. 7-8-9 des statuts)*

Cotisation individuelle annuelle : 500 F

Fait à le

Signature

Cette présentation peut être motivée et accompagnée d'un curriculum vitae



SPI

Société d'utilité publique fondée en 1801

SOCIÉTÉ D'ENCOURAGEMENT
POUR L'INDUSTRIE NATIONALE

■
4, place Saint-Germain-des-Prés
75006 Paris

Tél. (33) 01 44 39 20 50 - Fax 01 42 84 17 73

www.industrienationale.fr
adm@industrienationale.fr



Quatrième trimestre 1999

SPI

Société d'utilité publique fondée en 1801

SOCIÉTÉ D'ENCOURAGEMENT
POUR L'INDUSTRIE NATIONALE

■
4, place Saint-Germain-des-Prés
75006 Paris

Tél. (33) 01 44 39 20 50 - Fax 01 42 84 17 73

www.industrienationale.fr

adm@industrienationale.fr



Quatrième trimestre 1999